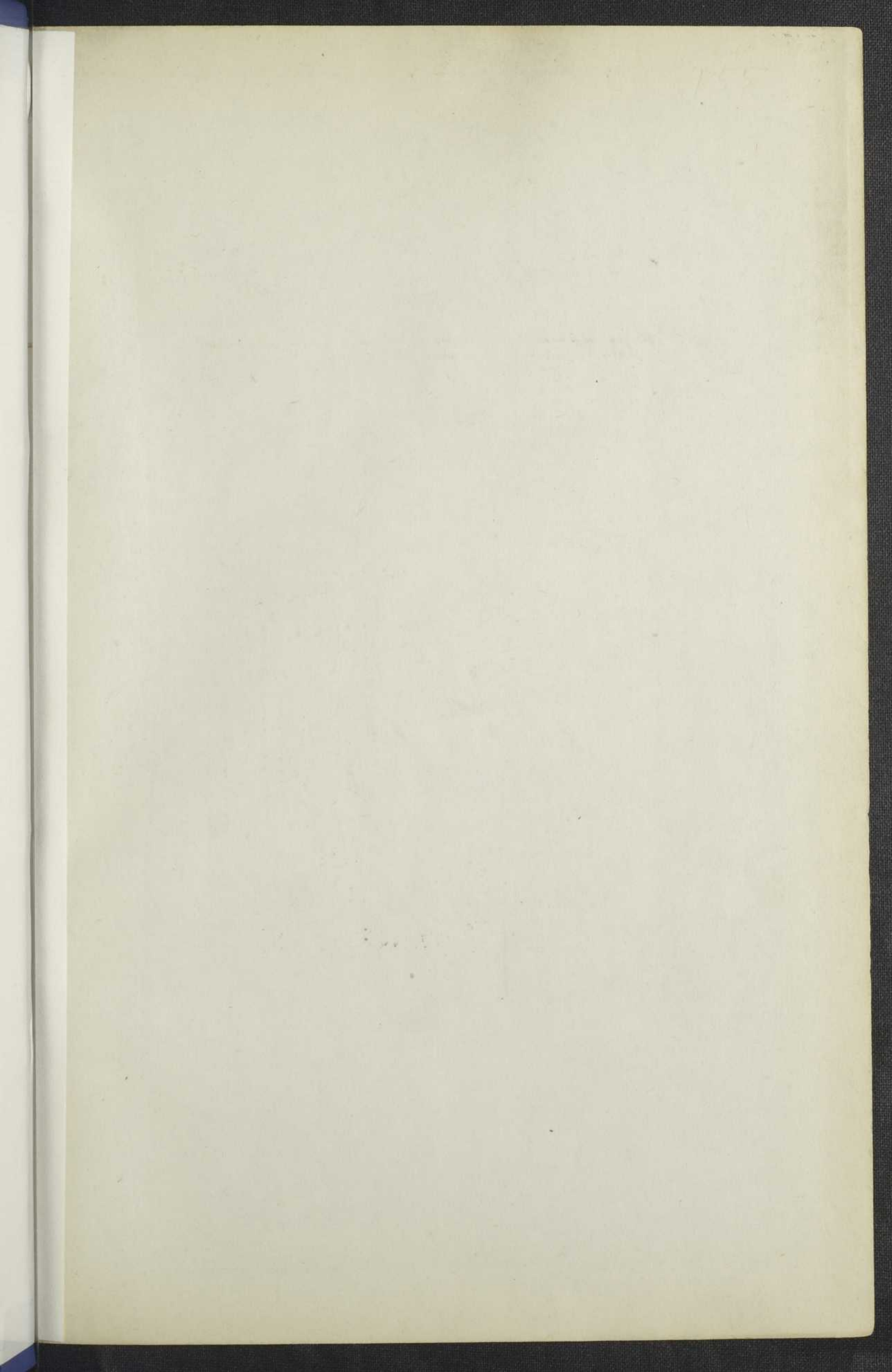


Blank white label on the top left of the book cover.

SS 271





SA



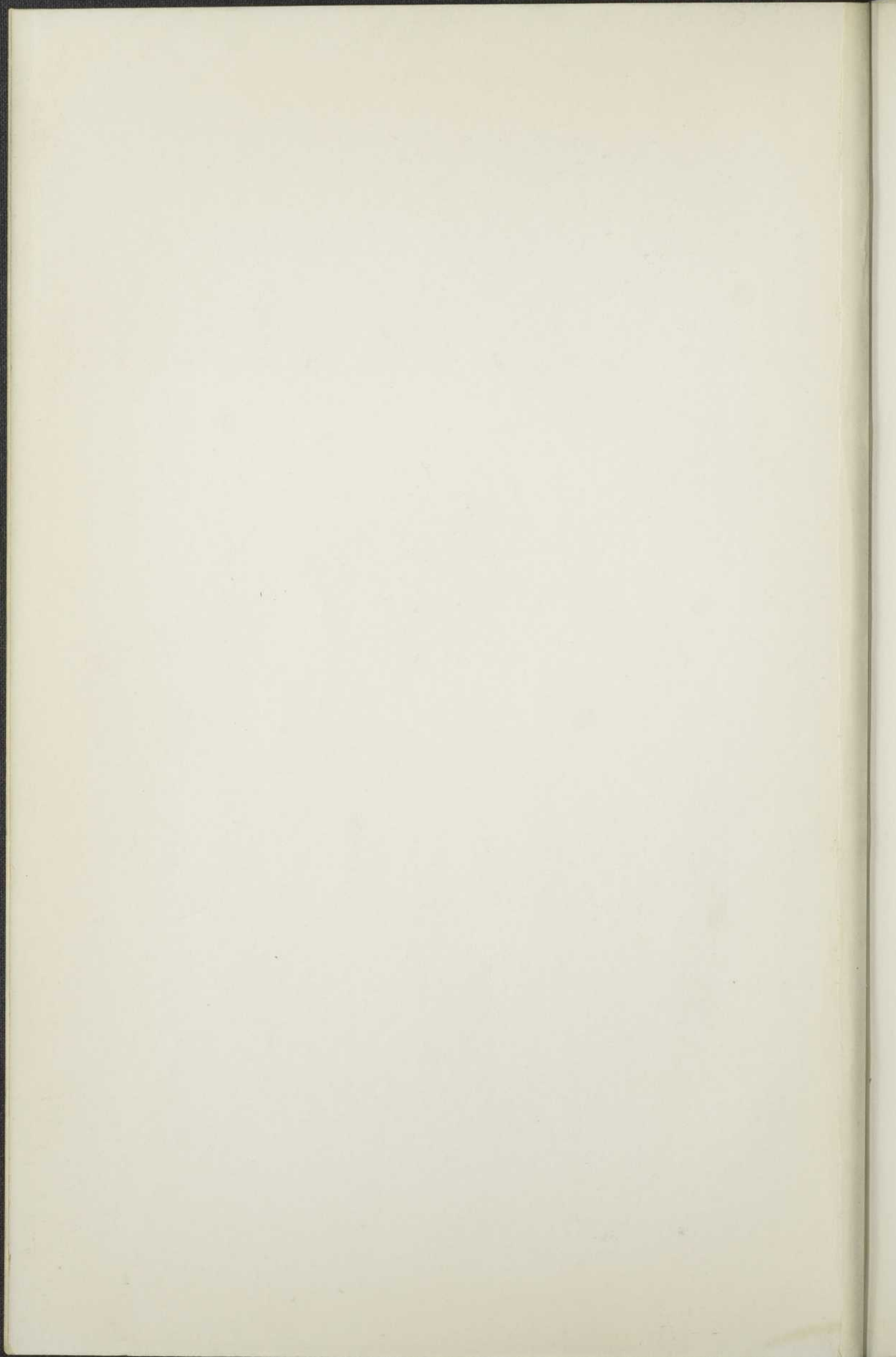
SAINTE-ROSE DE LAVAL



1740-1940

ÉDITIONS BEAUCHEMIN





Don s'abbé Anelani 1945

LECTURE HÉRALDIQUE DES ARMOIRIES DE SAINTE-ROSE DE LAVAL

BLASON: D'azur à une rivière d'argent courant en bande, accompagnée en chef d'une fleur de lis et en pointe d'une gerbe de blé d'or; au chef du même chargé d'une rose de gueules tigée et feuillée de sinople; l'écu timbré de deux avirons en sautoir, liés d'une feuille d'érable du dernier, et accosté de deux rinceaux d'érable du même. Devise: A labeur, moisson.

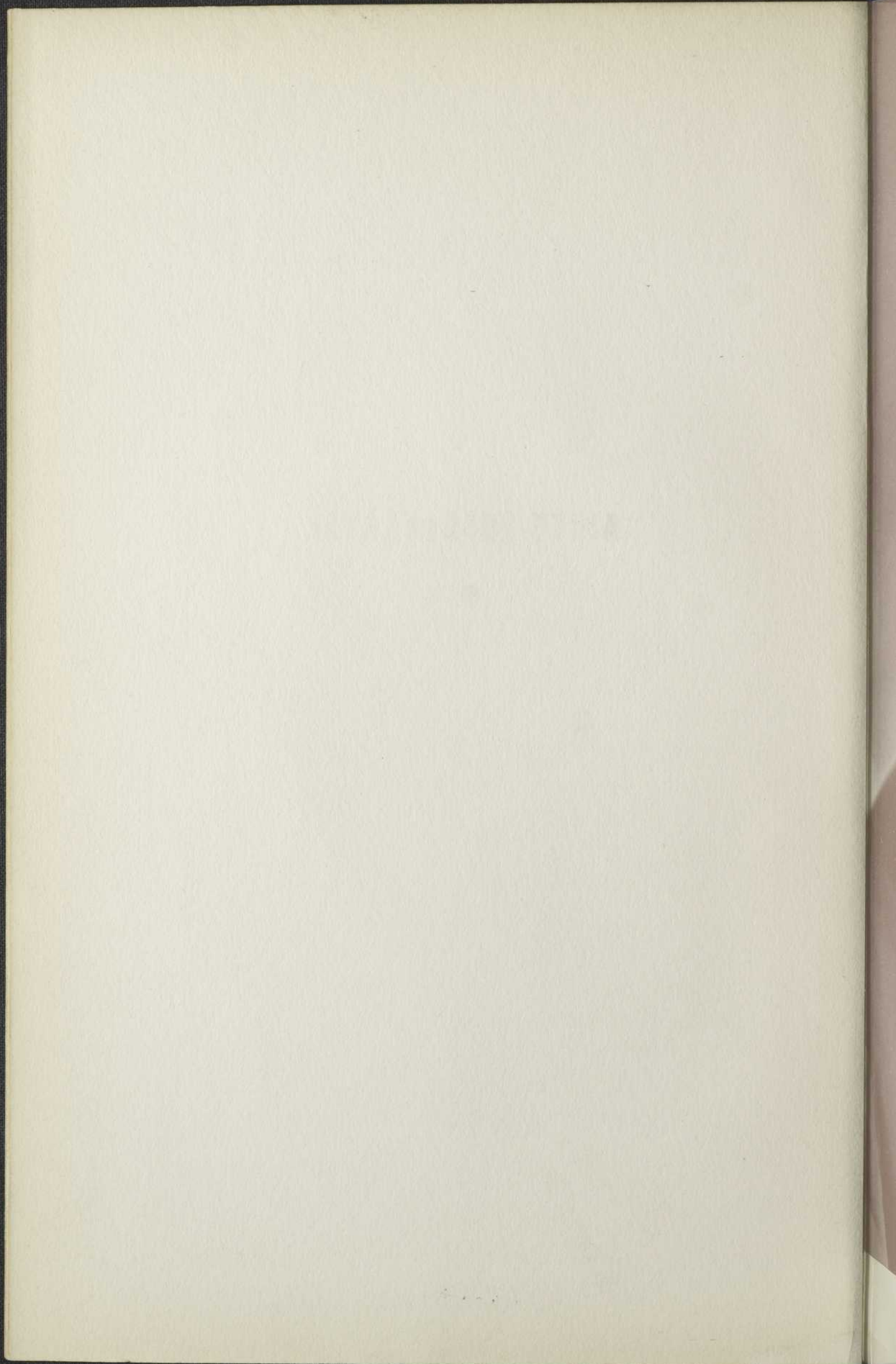
Commentaire explicatif.

Le champ d'azur (bleu) chargé d'une fleur de lis d'or rappelle l'origine de Sainte-Rose de Laval, fondée il y a deux cents ans sous le régime de la France monarchique, tandis que la gerbe de blé symbolise la richesse agricole de cette région. La rivière courant d'argent fait allusion à la rivière Saint-Jean ou des Mille-Iles qui baigne ce territoire. Le chef d'or indique la prospérité de la ville et la rose qui en occupe la place d'honneur en porte le nom. Les ornements extérieurs, avirons et feuilles d'érable, font allusion au principal attrait de cette villégiature et à l'esprit patriotique de ces citoyens.

La devise: A labeur, moisson rappelle que le travail reçoit sa récompense.

SAINTE-ROSE DE LAVAL







123965

Le curé Demers



THE BOARD OF CHURCH COUNSELORS
1924

Album-Souvenir

PUBLIÉ À L'OCCASION DU
DEUXIÈME CENTENAIRE

SAINTE-ROSE DE LAVAL

NOTICE HISTORIQUE
SUR LES ORIGINES DE LA PAROISSE

par l'abbé **ÉLIE-J. AUCLAIR**

DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA



ÉDITIONS BEAUCHEMIN

MONTRÉAL

groupe du clergé et des pa-
rissiens de Sainte-Rose où
figurent les membres du
comité des fêtes de 1940

3120101212
309112-1412

BX
1424
L3A92

FS

Nihil obstat, Montréal, le 17
juillet 1940. LAURENTIUS P.
WHELAN, canonicus, censor ad
hoc. — Imprimatur, Montréal,
le 17 juillet 1940. GEORGES
CHARTIER, P.A., vic. gén. —
Droits réservés, Canada 1940.

B. Q. R.
NO 2561

PRÉFACE



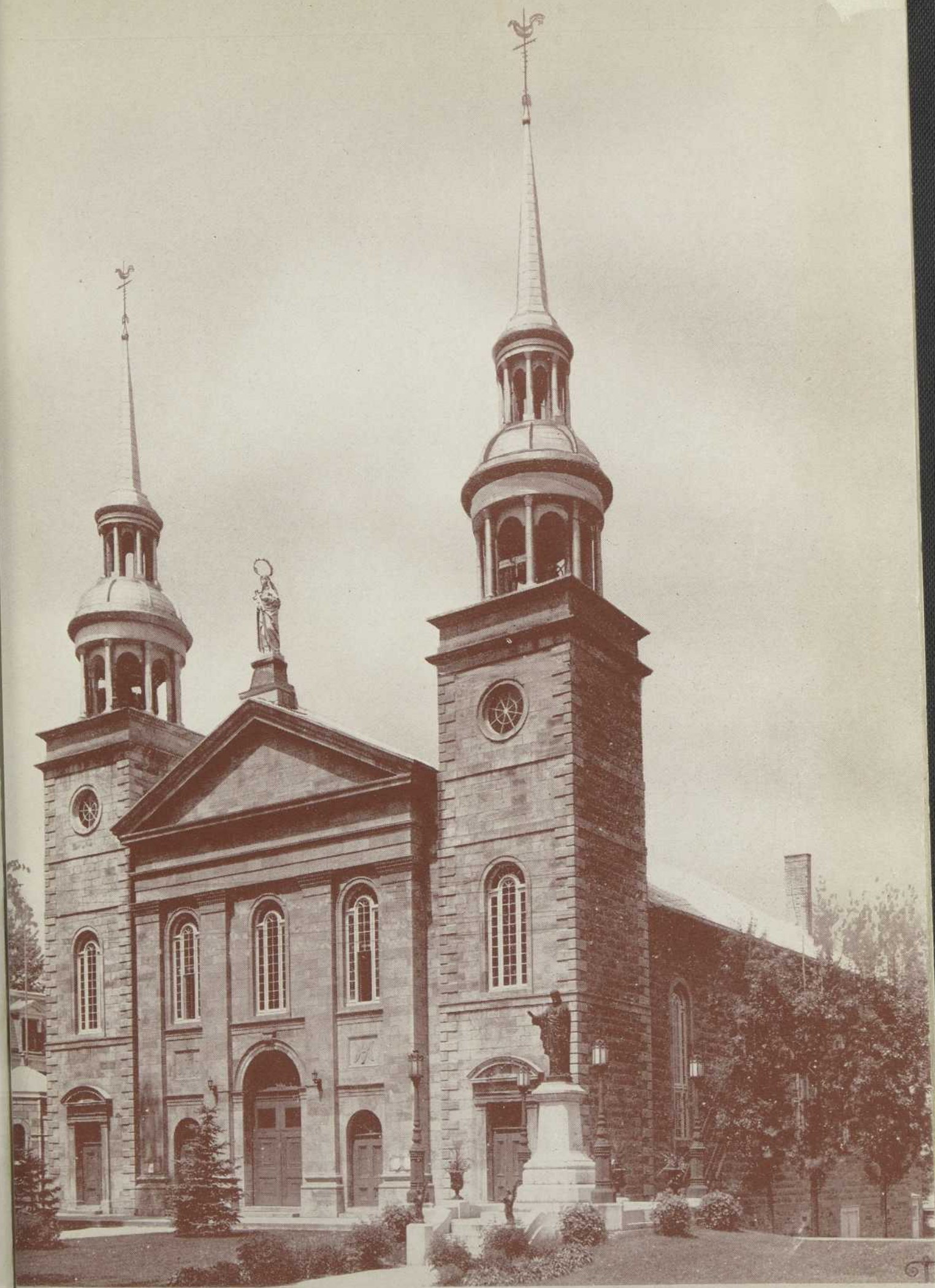
Cet Album-Souvenir est publié à l'occasion des célébrations du deuxième centenaire de Sainte-Rose de Laval, qui doivent avoir lieu à la fin d'août 1940. En guise de préface, je voudrais dire un peu au lecteur pourquoi il paraît et ce qu'il contient.

Ce n'est pas exactement le deuxième centenaire de la paroisse que l'on célèbre en 1940 à Sainte-Rose. Ce sont plutôt ses premières origines. La paroisse, en effet, n'a eu son premier curé résidant qu'en 1745. Mais elle eut son premier presbytère-chapelle et son premier missionnaire attiré en 1741. Plus encore, en 1740, le 5 février, les franc-tenanciers de la future paroisse demandèrent par requête, aux autorités gouvernementales de Québec qui représentaient le roi de France, à être séparés de Saint-François-de-Sales et, le 16 mars de la même année, l'intendant Hocquart fit droit à leur requête au nom du roi Louis XV. Cette décision de l'intendant avait été au préalable approuvée le 10 mars précédent, par l'un des grands vicaires de Québec. C'est en 1740, par suite, que, à l'ecclésiastique comme au civil, le territoire de la paroisse en formation fut détaché de celui de Saint-François-de-Sales. On peut donc légitimement célébrer le deuxième centenaire en 1940. J'ajoute toutefois, pour être exact, que l'érection canonique officielle de Sainte-Rose, pour les raisons que je signale plus loin dans mon esquisse

historique, ne se fit qu'un siècle plus tard, en 1841, sous Mgr Bourget, le deuxième évêque de Montréal.

Magnifiquement édité par la Librairie Beauchemin, l'Album-Souvenir que j'ai l'honneur de présenter aux paroissiens jubilaires, en plus des photogravures qui l'illustrent si heureusement, leur offre, sous ma signature, un précis assez complet des origines de leur histoire paroissiale, que j'ai brièvement rattaché, en suivant la trame des événements, au Sainte-Rose d'aujourd'hui. Les seuls sous-titres du récit, séparés les uns des autres et mis à la page, indiquent suffisamment l'ordre adopté. Les voici, sans plus de phrases : *Sainte-Rose d'aujourd'hui — Aux premières origines — Création de la paroisse — Premiers curés de Sainte-Rose — Vie de l'ancien temps — Dans la suite des âges — La paroisse au civil — L'église actuelle de Sainte-Rose.*

Ce qui surtout donne de la valeur à ce volume-souvenir, je crois pouvoir le dire sans fausse modestie, ce sont les photogravures qui en constituent la parure et le meilleur ornement. L'image, en effet, mieux que le récit trop froid, parle aux yeux et à l'âme. Elle fait vivre les choses, les précise et en quelque sorte les rend plus actuelles. Il en va bien ainsi pour notre publication. Tout d'abord les deux aperçus panoramiques de la jolie ville, vue de sa rivière, qui ornent la couverture de l'Album, sont d'une réelle beauté. Puis, les « photos », qui se succèdent au long de nos pages, de l'église actuelle, des diverses institutions, de l'hôtel de ville, des résidences des principaux citoyens, des groupes variés du clergé, des religieux, des élèves des écoles et autres, sont également de belle venue et elles seront précieuses principalement aux générations de l'avenir. On remarquera, entre autres, le groupe des desservants et curés de 1741 à 1940, qui condense à lui seul les deux cents ans d'histoire. Enfin, il y a les vieilles maisons, les chères vieilles mai-





Desservants et curés
de Sainte-Rose

Intérieur de l'église
de Sainte-Rose

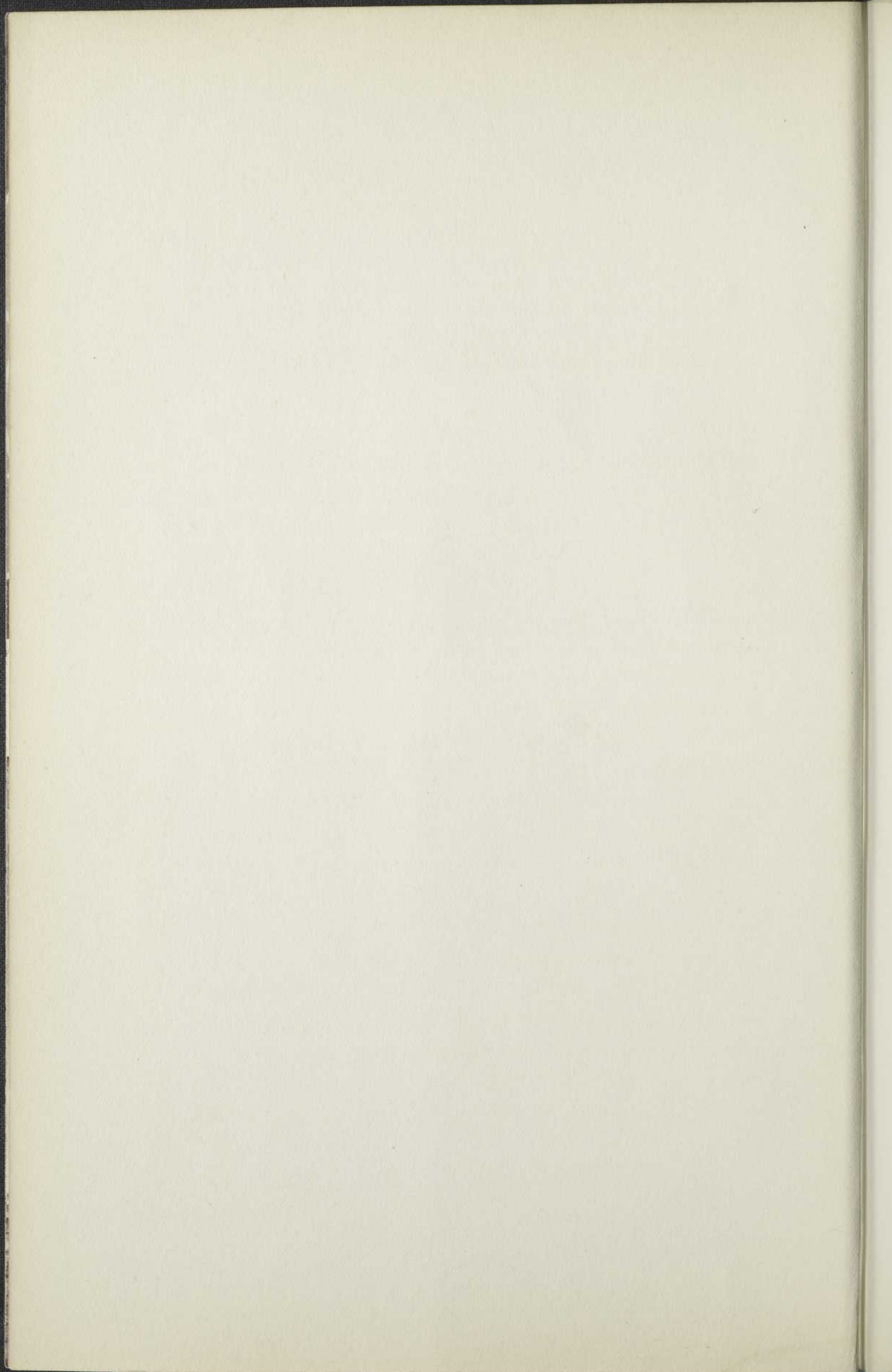


sons — une dizaine — qui fixent avec tant d'exactitude l'œil et l'esprit sur les choses du passé. Elles intéresseront, celles-ci, j'en suis sûr, non seulement les Sainte-Rosiens et leurs amis, mais encore nombre de patriotes d'ailleurs pour qui les vieux souvenirs ont de l'attrait. Ce beau travail d'illustration fait grandement honneur aux artistes et aux hommes du métier qui l'ont exécuté.

Aussi, est-ce en toute assurance de faire œuvre utile et qui sera agréable à beaucoup que, au nom du Comité des fêtes du deuxième centenaire, qui m'a confié l'honorable tâche de voir à sa mise au point, je présente cet Album-Souvenir aux paroissiens jubilaires de Sainte-Rose de Laval. Qu'ils s'y arrêtent, qu'ils en lisent le texte historique, qu'ils en regardent attentivement les « vues », et ce sera, je le pense, tout profit pour eux ! Il est toujours excellent d'incliner le présent devant le passé pour mieux instruire l'avenir.

L'abbé Élie-J. Auclair

Le 15 juillet 1940.



SAINTE-ROSE D'AUJOURD'HUI



La ville de Sainte-Rose, chef-lieu du comté Laval et centre d'une importante paroisse rurale de notre vieille province, sise, dans l'île Jésus, sur la rive sud de l'ancienne rivière Saint-Jean, aujourd'hui mieux connue sous le nom de rivière des Mille-Isles, compte 2,500 âmes de population stable et le double, soit 5,000 âmes, à l'été, alors que de nombreux villégiateurs, la plupart des citadins de Montréal, viennent y passer la belle saison. Elle est vraiment plaisante à voir, coquette et riante, au bord de sa limpide rivière parsemée de petites îles, la jolie ville, surtout sous sa parure estivale très riche d'arbres et de feuillages. Sa vieille église en pierre (1852) a belle apparence, séparée qu'elle est du chemin du roi par la place publique, et, de même, son presbytère, son couvent, son collège un peu plus loin et ses divers édifices municipaux. Ses vieilles maisons, plusieurs en pierre également, bien conservées, et d'autres en bois ou en briques, toutes de l'ancien village — car Sainte-Rose n'est ville que depuis une vingtaine d'années (1918) — auxquelles s'ajoutent les villas et les « cottages » d'époque plus récente, lui assurent un aspect d'aisan-

ce et de prospérité tranquille, qui semble indiquer qu'on y vit heureux et content.

Sainte-Rose atteint en 1940 ses deux cents ans d'existence. Elle remonte, en effet, à l'an 1740, au temps des Français, et elle eut son premier curé résidant en 1745. Deux siècles, en notre jeune pays, cela compte double. Et, pour sûr, Sainte-Rose, comme paroisse, avec son village ou sa ville, a une histoire qui, si elle n'a rien d'extraordinaire, est vraiment intéressante, à l'égal tout au moins de celle des principaux petits centres de notre vieux Québec, l'ancien Bas-Canada ou même l'ancienne Nouvelle-France.



AUX PREMIÈRES ORIGINES



L'île Jésus, proche voisine de celle de Montréal, entre la rivière des Prairies qui l'en sépare au sud et la rivière des Mille-Isles qui la borne au nord, a vingt milles de longueur environ, sept milles dans sa plus grande largeur et quarante-cinq milles de tour par la route carrossable. Dans la *Relation* des Jésuites de 1637, cinq ans avant la fondation de Montréal (Ville-Marie) par Maisonneuve, le Père Paul LeJeune la décrit comme suit: « Au nord de l'île du Mont Réal passe la rivière des Prairies, ainsi dite du nom d'un certain Des Prairies, qui s'y était égaré, à cause de la rencontre des trois fleuves, au lieu de remonter dans le Saint-Laurent, laquelle est bornée par une autre île, belle et grande, l'île de Montmagny. Au delà de cette île est la rivière Saint-Jean, du nom de Jean Nicolet, truchement et commis au magasin des Trois-Rivières, qui voyageait souvent par là, laquelle touche aux terres fermes du côté nord. Il y a deux saults ou chutes d'eau, correspondant au sault Saint-Louis, l'un dans la rivière des Prairies, l'autre dans la rivière Saint-Jean. » Cette île, dite d'abord de Montmagny du nom du successeur de Champlain, ayant été concédée, le 15 janvier 1636, par la compagnie des Cent-

Associés aux Pères de la compagnie de Jésus, s'appela bientôt du nom de ceux-ci l'île Jésus et elle a toujours gardé ce nom. La rivière des Prairies a pareillement gardé son nom d'origine. On peut se demander pourquoi il n'en a pas été ainsi de la rivière Saint-Jean, qu'on appelle maintenant rivière des Mille-Isles, à cause sans doute des innombrables petites îles qui s'y trouvent, mais à laquelle on aurait pu avantageusement, semble-t-il, conserver son nom de rivière Saint-Jean, qui consacrait le souvenir de Jean Nicolet, l'une des grandes figures de notre histoire (1598-1642).

Après l'avoir possédée pendant trente-six ans, les Pères Jésuites, le 13 septembre 1672, vendirent leur île au sieur François Berthelot, commissaire général de l'artillerie et, le 7 novembre de la même année, l'intendant Talon donnait titre au sieur Berthelot. Celui-ci, toutefois, n'en garda pas longtemps la propriété. Le 24 avril 1675, il la passait à Mgr de Laval en échange de l'île d'Orléans. Mgr de Laval, six ans plus tard, en 1681, la cédait en pur don aux prêtres de son séminaire, qui en sont restés jusqu'à date les seigneurs temporels. Je me souviens fort bien que, dans mon enfance à Saint-Vincent-de-Paul, vers 1872-1875, nos gens allaient tous les ans, au *moulin du crochet*, s'acquitter de leurs redevances seigneuriales au fondé de pouvoir des Messieurs du séminaire de Québec.

Le Jésuite historien Charlevoix témoigne de l'exactitude des faits que je viens de rappeler. « Cette île, écrit-il en mars 1721, fut d'abord nommée île de Montmagny du nom du gouverneur. Elle fut ensuite

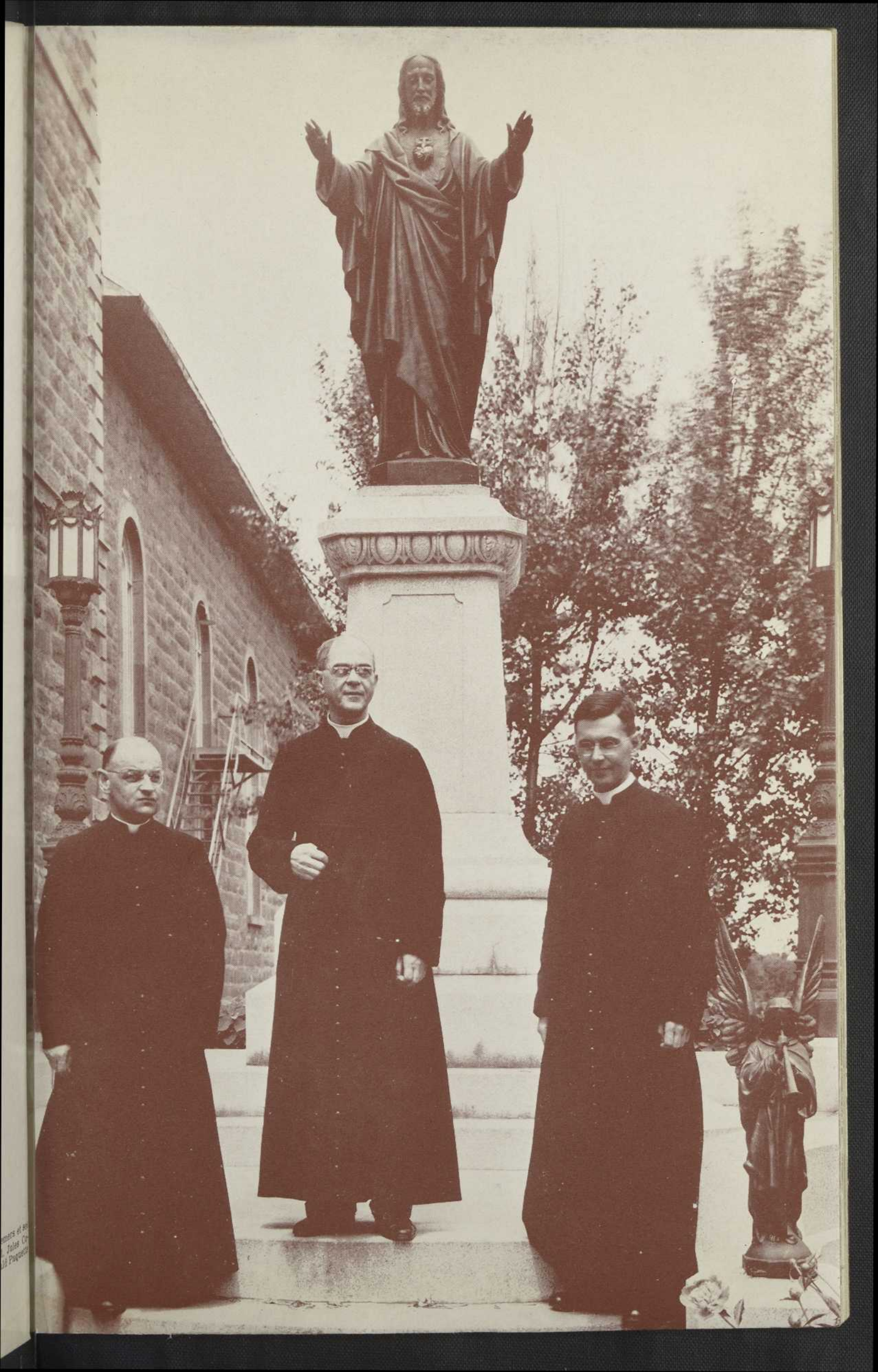
conçédée aux Jésuites, qui l'appelèrent l'île de Jésus, et elle a conservé ce nom quoiqu'elle ait passé, des mains des Jésuites, en celles des Messieurs du séminaire de Québec, qui ont commencé d'y mettre des habitants. Et, comme les terres en sont bonnes, il est à espérer qu'elle sera bientôt défrichée... »

Dans sa *Relation* de 1637, le Père LeJeune note quelque part qu'au cours de son voyage il a dit la messe dans notre île. « Je célébrai, écrit-il, le premier sacrifice de la messe qui ait jamais été célébré en l'île de Montmagny, qui est au nord de l'île du Mont Réal. » Où était-ce exactement? Je crois qu'il convient de penser que ce fut à la pointe de l'île qui regarde vers Trois-Rivières, car le missionnaire ajoute immédiatement: « Après avoir considéré la beauté du pays, nous fîmes voile aux Trois-Rivières. »

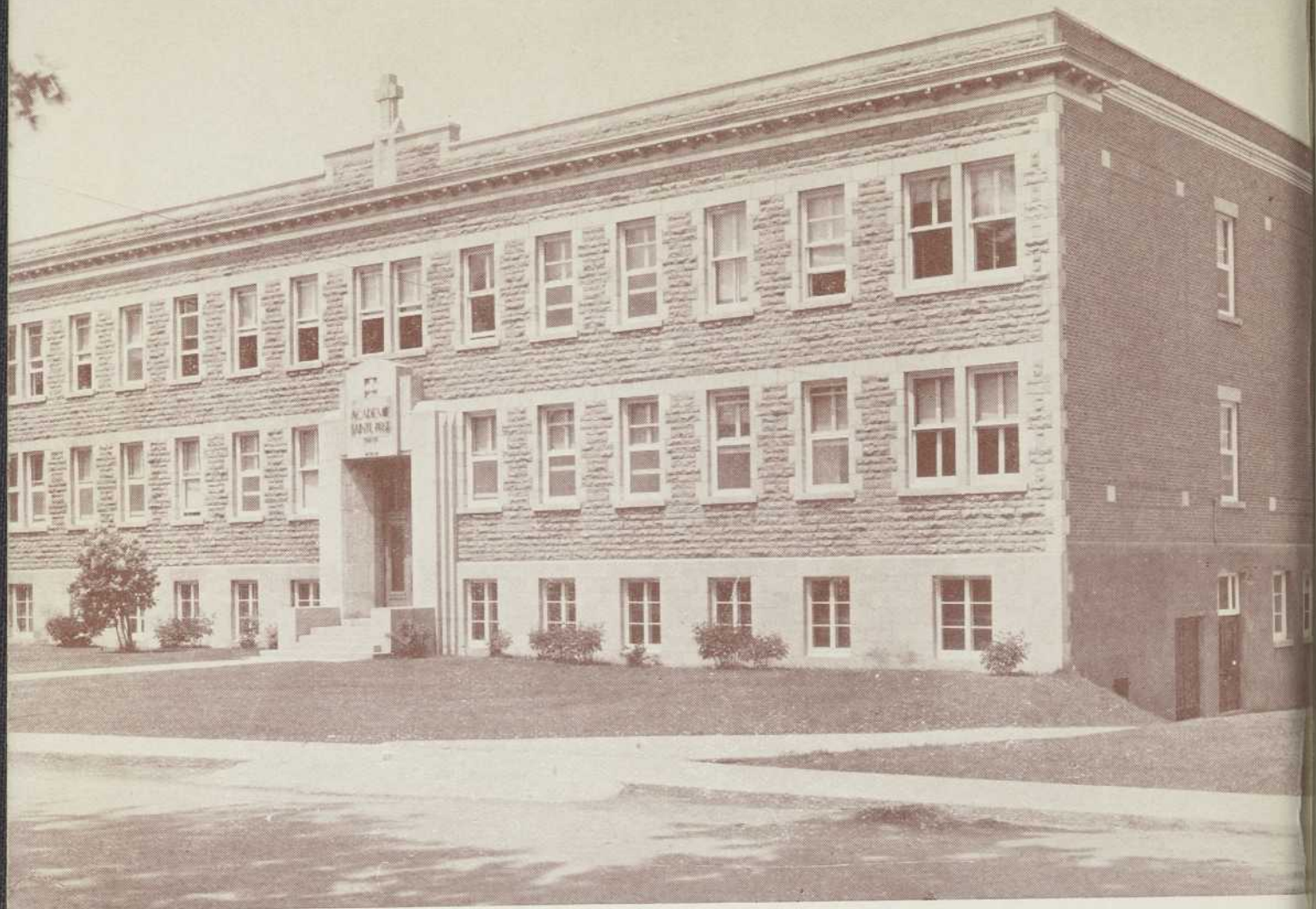
En fait, la colonisation de l'île ne s'est guère commencée que dans les dernières années du dix-septième siècle, vers 1675-1680, et elle n'a pu se faire que lentement. Au recensement de 1681, on ne trouve, sur le territoire du Sainte-Rose d'aujourd'hui, que quatre familles comprenant en tout vingt-sept personnes, celles de Michel Buisson, d'Olivier Charbonneau, de Léonard Ethier et de Guillaume LeBel¹. En 1698, on y comptait quarante-deux familles et, en 1721, une centaine. La France, en ce temps-là, occupée ailleurs, n'envoyait en sa colonie d'Amérique qu'un nombre trop restreint de soldats pour combattre et surtout de colons pour défricher. Ses gouvernants d'ici avaient ordre en plus de grouper leurs administrés à

1. Olivier Charbonneau est l'ancêtre du nouvel archevêque-coadjuteur de Montréal, Mgr Joseph Charbonneau.

Québec, à Trois-Rivières ou à Montréal, plutôt que de les laisser s'isoler ailleurs, à cause de la menace constante des incursions des Iroquois qui auraient tôt fait de fondre sur les habitations sans défense. On se souvient du massacre de Lachine en 1689. L'année suivante, en 1690, on eut à Rivière-des-Prairies la rencontre sanglante de la coulée de Jean Grou, où une trentaine d'Iroquois et une quinzaine de Français restèrent sur le champ de bataille, cependant que les cruels sauvages emmenaient prisonniers plusieurs des nôtres qu'ils brûlèrent vifs dans l'île Jésus précisément ou conduisirent dans leurs villages pour les soumettre à une torture plus raffinée. Ce n'est qu'après le traité de paix signé à Montréal en 1701 par le gouverneur M. de Callières et les chefs des tribus hostiles que la colonisation put prendre un certain essor. Et encore ce ne fut guère considérable, parce que le chiffre de la population ne le permettait pas. Lors du traité d'Utrecht, en 1713, la colonie, pour l'Acadie et le Canada, de Port-Royal à Montréal, ne comptait en tout que 19,315 âmes. Même dans la suite, sous le régime français, dans le pays en général et dans notre île en particulier, si voisine que celle-ci fût de Montréal, la colonisation s'avéra plutôt lente. M. Pierre-Georges Roy l'explique par le fait qu'il n'y avait à l'époque qu'un négoce, celui du commerce des fourrures, et qu'une industrie s'y rapportant, celle du voiturage par eau. L'obligation presque incessante de faire la guerre contre les Iroquois ou les colonies anglaises paralysait au reste en partie les meilleures initiatives de stabilisation rurale.



emars et se
Julie Co
d. Piquette



L'académie des Frères à Sainte-Rose

Les commissaires d'école de la ville et les Frères de Saint-Gabriel (personnel actuel)



Trois paroisses seulement se fondèrent dans notre île au cours de la période française: Saint-François-de-Sales en 1720, Saint-Vincent-de-Paul en 1743 et Sainte-Rose en 1745. Quant aux autres, elles ont été établies après la cession de 1763: Saint-Martin en 1775, Sainte-Dorothée en 1869, d'autres encore plus tard. De 1701 à 1720, il y eut à Saint-François une mission établie avec prêtre résidant. Auparavant, les habitants étaient desservis de Repentigny fondée en 1676, de Lachenaie fondée en 1683 ou de Rivière-des-Prairies fondée en 1688. Dès 1683 cependant, à la pointe de l'île regardant vers Trois-Rivières, là où vraisemblablement le Père LeJeune avait dit la première messe, on avait une chapelle où, de temps en temps, les curés des paroisses susnommées ou des missionnaires de passage exerçaient le saint ministère.

Le 20 septembre 1720, Mgr de Saint-Vallier créait, à l'endroit de la mission, la première en date des paroisses de l'île Jésus. Il la mit sous le patronage et le vocable de saint François de Sales, le patron de son prédécesseur Mgr de Laval, mort à Québec en 1708. La première chapelle ou église avait été construite, semble-t-il, vers 1682-1683, à l'extrémité est de l'île, sur un terrain que recouvrent aujourd'hui les eaux de la rivière. Il en reste quelques vestiges qu'on aperçoit aux eaux basses. Les premiers habitants nous vinrent presque tous de Québec ou des alentours, de Château-Richer par exemple ou de Charlesbourg. Dirigés par les Messieurs du séminaire, ils se fixèrent vers la pointe de l'île, aux environs de la mission, les terres y étant dès lors réputées très fertiles. De 1702

à 1720, on trouve dans les registres les noms de missionnaires ou desservants que voici : Volant de Saint-Claude (1702), Deschamps de la Bouteillerie (1703-1704), Buisson de Saint-Cosme (1704-1710), Charles Plante (1711-1715), Lepage de Sainte-Claire (1715-1721). Après l'érection de la paroisse (septembre 1720), on trouve ceux de Pierre Auclair-Desnoyers (1721-1722), de Charles Plante (1723-1724) et de Jean-Baptiste Poulin (1724-1756). C'est du temps de M. Poulin, qui fut là trente-deux ans, que Saint-Vincent-de-Paul en 1743 et Sainte-Rose en 1745 eurent chacune leur premier curé résidant.

Mais la formation de ces deux paroisses était prévue depuis déjà plusieurs années. On peut même dire en un sens qu'elles existaient, en fait, depuis 1740. En effet, le 3 mars 1722, le conseil d'Etat de la Nouvelle-France, composé du gouverneur M. de Vaudreuil, de l'évêque Mgr de Saint-Vallier et de l'intendant Michel Bégon, décidait en principe que l'île Jésus avant longtemps aurait trois paroisses et il en déterminait les limites comme suit : Saint-François-de-Sales comprendrait les terres sises depuis la pointe de l'île, où se trouvaient l'église et le moulin banal, jusqu'à une lieue en remontant les rivières, et le haut de l'île serait divisé en deux paroisses, l'une au sud sur la rivière des Prairies, l'autre au nord sur la rivière Saint-Jean. Plus de vingt ans allaient toutefois s'écouler avant que cette décision soit mise en acte. C'est que, encore un coup, les établissements de colons et par suite de paroisses ne pouvaient pas alors se faire bien vite. A peu près tout était encore en forêt. On n'avait même pas de chemin pour les

voitures. Il fallait se tracer des sentiers à travers les bois, en s'accommodant des caprices du sol. Le premier chemin carrossable entre Québec et Montréal, sur la rive nord du Saint-Laurent, construit sous la direction du grand voyer Lanouille de Boisclerc, ne fut inauguré qu'en 1734. D'autre part, si la population augmentait peu à peu, elle n'était pas encore bien considérable. Dans tout le pays, en 1739, on ne comptait exactement que 42,701 âmes.

Voici comment, en 1740, le territoire des deux paroisses futures de Saint-Vincent et de Sainte-Rose fut séparé, en fait, de celui de Saint-François-de-Sales. A ce moment, c'est Louis XV qui règnait en France (depuis 1715) et c'est le cardinal de Fleury qui était son premier ministre (depuis 1726). Au Canada, M. de Beauharnois était son gouverneur général (1726-1747) et l'intendant Gilles Hocquart l'assistait dans le gouvernement de la colonie (1729-1748). Le successeur de Mgr de Saint-Vallier, Mgr de Mornay, sacré évêque en avril 1714, titulaire de Québec en décembre 1727, démissionnaire en septembre 1733, et qui ne vint jamais au Canada à cause de ses infirmités, vivait encore en France (il est mort à Paris en novembre 1741). Son remplaçant au siège épiscopal de Québec en 1733, Mgr Dosquet, qui, lui, vint au Canada, mais pour peu de temps, retourna en France en 1734 et démissionna en 1739, vivait encore également (il est mort à Paris en mars 1777). Leur successeur, Mgr de l'Auberivière, élu évêque de Québec le 20 juillet 1739 et consacré à Paris le 20 septembre de la même année, était mort l'année sui-

vante, le 20 août 1740, quelques jours après son arrivée le 8 août à Québec, à 29 ans seulement. Mgr de Pontbriand ne serait sacré à Paris que le 9 avril 1741 et il n'arriverait à Québec qu'en septembre de la même année. En attendant, c'est M. le chanoine Hazeur qui administrait le diocèse de Québec, avec un grand-vicaire pour la région de Montréal, M. Etienne Marchand, curé de Boucherville. Entre temps, des événements importants se produisirent dans l'île Jésus. Un certain nombre d'habitants du côté nord de l'île sur la rivière Saint-Jean (ou des Mille-Isles) avait l'habitude d'aller suivre les exercices du culte, sur le continent, à Terrebonne, dont l'église s'était ouverte en 1727. En 1739, les paroissiens de Terrebonne voulurent faire payer aux insulaires leur part de la « répartition » nécessitée pour compléter ou refaire en partie leur propre église. Mais ceux-ci protestèrent en haut lieu. Le 5 février 1740, ils adressaient à l'intendant Hocquart une pétition par laquelle ils demandaient d'avoir leur desserte ou paroisse à eux dans l'île. Le 16 mars suivant, après entente avec l'autorité ecclésiastique, M. l'intendant faisait droit à cette requête par une ordonnance qui fixait, conformément à la décision du conseil d'Etat de mars 1722, les limites de Saint-François-de-Sales à une lieue de chaque côté de l'île, le reste devant être compris dans les deux paroisses projetées, lesquelles seraient Saint-Vincent du côté sud et Sainte-Rose du côté nord. Ce document, signé par Hocquart, est conservé aux archives de Sainte-Rose.



CRÉATION DE LA PAROISSE



C'est Mgr de Pontbriand, évêque de Québec de 1741 à 1760, qui nomma le premier curé de Saint-Vincent, M. Olivier-Marie Semelle, en 1743, et le premier curé de Sainte-Rose, M. Ambroise Renoyer, en 1745. C'est le même évêque sans doute qui donna aux deux paroisses les célestes patrons dont chacune prit et porte encore le vocable ou le nom: saint Vincent de Paul, le grand prêtre apôtre de la charité qui a vécu en France de 1576 à 1660, et sainte Rose de Lima, la douce et pure vierge, première canonisée d'Amérique, qui a passé toute sa courte vie au Pérou (1586-1617). L'un et l'autre, saint Vincent et sainte Rose, contemporains au dix-septième siècle, ont eu assurément des carrières bien différentes, mais tous les deux font honneur à l'humanité et sont maintenant glorieux au ciel. Nos braves gens de Saint-Vincent et de Sainte-Rose se plaisent à les invoquer et ils s'en trouvent bien. Saint-Vincent, créée paroisse en 1743, et Sainte-Rose, créée paroisse en 1745, n'ont été canoniquement érigées de façon régulière qu'un siècle plus tard, en 1841, par Mgr Bourget, le deuxième évêque de Montréal. Aux dernières années du régime français, en effet, à cause des embarras

inhérents aux temps de guerre, et, après la cession de 1763, à cause des difficultés suscitées par le pouvoir anglais, les érections canoniques des paroisses, d'une manière générale, ont été longtemps différées au Canada.

Sainte-Rose eut sa première église, ou plutôt son premier presbytère-chapelle, « pour y faire les services divins et loger le missionnaire », dès 1741, et il fut construit à quatre milles plus bas au fil de l'eau que l'endroit de l'église actuelle, sur les bords toujours de la rivière Saint-Jean (des Mille-Isles), au sommet d'un petit coteau aujourd'hui presque désert, qu'on ne revoit pas sans mélancolie, en pensant à part soi à la caducité des choses, moins rapide mais aussi sûre que celle des hommes. Un an après l'arrivée du premier curé, soit en 1746, on bâtit, au même endroit maintenant abandonné, la première église en pierre, qui devait servir au culte jusqu'en 1768, bien qu'elle ait été en partie incendiée avant 1760. On conserve aux archives de Sainte-Rose trois documents, datés respectivement du 29 janvier 1741, du 4 avril et du 30 mai 1746, et signés par maître C. Coron, notaire royal, qui établissent nettement ces faits d'histoire. A cause de leur importance, je tiens à citer *in-extenso*, ces trois actes notariés, dans leur forme archaïque et sans y rien changer.

Acte du 29 janvier 1741

Acte désignant l'emplacement d'un presbytère sur côté nord de l'Île Jésus. —

L'an mil sept cent quarante et un le trente et un janvier devant moi en estude, le revd et Messire Estienne Marchand prêtre curé de Boucherville Vicaire Général du Gouvernement de Montréal, en date 29 janv. 1741. Etant au Bas de requête à lui présentée le 29 janv. 1741, par les habitants du haut de l'Ile tendant à ce qu'il lui plu de se transporter au dit lieu pour marquer et ordonner la construction d'un presbytère pour y faire les services divins et loger le missionnaire ou curé qu'on voudra bien leur donner. La dite assemblée s'est tenue le jour et an que dessus en présence de dit Rev. Marchand assisté de M. Jean Baptiste Poulin prêtre curé de S. François de Sales et de M. Augustin Messier prêtre vicaire de la dite paroisse de S. François de Sales à laquelle se sont trouvés la plus grande partie des habitants du dit lieu: savoir Jacques Leicent, Jean Bapt. Forget, père, Michel et Frs Filiatro, Jacques Limoges, Michel et J. Bte Charles Pierre et Jacques Payet, Jean Bte Ménard, François et Pierre Desjardins, Antoine Ouimet, Charles Pimparé, Jean Bapt. Quenon, Noël Mogneron, Noël Caze, Louis Filiatro, Claudes Gougon, et autres, lesquels sont convenus de construire et bâtire un presbytère de pierre de quarante pieds de long et trente pieds de large, de fournir tous les matériaux nécessaires, bois de charpente, planche et madrier pour la dite bâtisse, aussi bien que de payer les ouvriers supposé qu'il ne le fasse pas par eux mêmes, lequel presbytère sera situé sur la terre de Julien Malbœuf comme il a été ordonné par

Mond Sr le grand vicaire, lequel terrain a été réservé pour cet effet par MM. du Séminaire de Québec, seigneurs de cette île, et ont les dits habitants avec l'agrément de Mond Sr Marchand élu et choisi dans la dite assemblée pour syndics et marguilliers de leur nouvelle paroisse François Maisonneuve et le dit Pierre Filiatro auxquels ils donnent plein pouvoir de poursuivre la dite bâtisse jusqu'à sa perfection, faire un plan du dit presbytère, obtenir ordre de répartition sur les dits habitants de la paroisse, passer marché avec les ouvriers et faire généralement tout ce qui sera utile à la dite construction trouvant... et promettant d'avoir pour agréable tout ce qu'ils feront en la qualité de syndic et marguilliers. Car ainsi est fait et passé par nous Notaire Royal de Montréal sur ce requis les jours et an susdit en la maison du dit François Maisonneuve (en) présence des Sieurs Antoine Parant procureur fiscal de la dite Ile et Sieur Jean Hupé contre Mtre de M. N. P. les Sieurs de la dite île témoins qui ont avec Mond Sieur le grand Vicaire, MM. J. B. Poulin, Messier, C. Pimparé et le Notaire à la minute des présentes signé, tous les autres dénommés au présent ayant déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce en quis, lecture faite. 5 mots en marge bons.

C. CORON, *notaire royal*.

Acte du 4 avril 1746

Par devant le Notaire royal de Montréal résidant à l'île Jésus soussigné et témoins en fin nom-



Le couvent des Sœurs de Sainte-Croix à Sainte-Rose

Les Sœurs de Sainte-Croix
(personnel actuel)





Les élèves des Frères de Saint-Gabriel à Sainte-Rose (personnel actuel)

Les élèves des Sœurs de Sainte-Croix à Sainte-Rose (personnel actuel)



més fut présent Sieur Pierre Leclair, maître charpentier demeurant à la dite île Jésus, lequel a confessé avoir fait marché promis et promet aux Sieurs François Filiatro dit St-Louis et François Desjardins tous deux habitants de l'île Jésus syndics de la paroisse de Ste-Rose dans la dite Ile Jésus à ce présents et acceptant « es dits noms » de faire et parfaire bien et dûment comme il appartient au dire d'ouvriers et gens à ce connaissant tous et chacun des ouvrages de charpenterie nécessaires pour la construction d'une église de pierre sur pierre de bois de cèdre qui sera assise et construite sur une terre située dans la dite Ile Jésus du côté du nord appartenant au missionnaire ou curé déservant la dite paroisse composé de cinquante pieds de long sur trente et un pieds de large de dehors en dehors, fournir à cet effet le dit entrepreneur tous les bois qui conviendra pour la dite église avec les ouvriers en nombre suffisant et à commencer les dits ouvrages mercredi prochain, six du présent mois, et y ceux ouvrages continuer avec les ouvriers en nombre suffisant sans discontinuer jusqu'à la perfection des dits ouvrages, lesquels le dit entrepreneur promet de rendre faits et parfaits comme dit est dans deux mois et demi prochain, le tout suivant le plan que les dites parties promettent de remettre au dit entrepreneur dans huit jours d'ici ce qu'il fera parafer par les dits Notaire et témoins soussignés, le marché fait moyennant trois sols et demi du pied de bois qui sera toisé et mesuré aux us et coutume de Paris

surquoi le dit entrepreneur a eu et reçu contant à vu du notaire soussigné en ordonnance ayant cour dans le pays cinquante livres dont quittance, et la somme restante les dits syndics s'obligent promettent et s'engagent de la bailler et payer au dit entrepreneur à mesure qu'il avancera les dits ouvrages et le dernier paiement sitôt que les dits ouvrages seront faits et parachevés comme il est dit. Car ainsi... le promettant... obligeant... renonçant... fait et passé à la dite Ile Jésus, Etude du dit notaire en mil sept cent quarante six, ce quatre avril après-midi, en présence de Sieur Charles Reaume Bourgeois marchand de la dite Ile Jésus et Augustin Gaulin taillandier aussi du dit lieu témoins qui ont avec le dit Filiatro et Notaire signé à la minute des présentes, les dits entrepreneur et Desjardins ayant déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce enquis, Lecture faite suivant l'ordonnance. Rayés quatre mots et une ligne comme nuls.

C. A. CORON, *notaire*.

Acte du 30 mai 1746

Le trente mai mil sept cent quarante six sont comparus François Filiatro syndic ci-dessus dénommé d'une part et Pierre Leclair entrepreneur aussi dénommé de l'autre part, lequel dit Filiatro a tous présentement donné et décliné au dit Leclair ce acceptant copie du plan figuratif de la chapelle ou église ci dessus en planche marquée avec une Rosannette appartenant au notaire soussigné de deux O. O.

Car ainsi... fait et passé à la dite Ile Jésus, étude du dit Notaire les jour et an susdit, présence de Joseph Charbonno habitant de la dite Ile Jésus, témoins qui ont avec le dit Filiatro et notaire signé à la minute des présentes, le dit Leclaire et Charbonno ayant déclaré ne savoir ni écrire ni signer de ce enquis, lecture faite suivant l'ordonnance.

C. CORON, *notaire royal*.

Dans le premier des trois actes du notaire Coron, que je viens de reproduire, avec les noms des principaux habitants du lieu en 1741, ce qui est intéressant pour leurs descendants, s'ils en ont encore à Sainte-Rose ou ailleurs, et après celui du vicaire général Marchand, curé de Boucherville, qui exerçait l'autorité dans la région de Montréal, on voit figurer les noms du curé de Saint-François-de-Sales, M. Jean-Baptiste Poulin, et de son vicaire, M. Augustin Messier. C'est en effet le curé Poulin qui fut chargé de la première desserte sur le territoire de la future paroisse de Sainte-Rose et qui vit à la construction de l'ancien presbytère-chapelle, et c'est le vicaire Messier, apparemment, qui vint y célébrer périodiquement les saints offices dans les premiers temps. Malheureusement, je n'ai guère de renseignements à leur sujet. Tanguay, dans son index du clergé canadien, semble confondre Jean-Baptiste Poulin ou Poulain avec Michel-Claude Poulin ou Poulain de Clerval, son contemporain. Il dit de Jean-Baptiste qu'il est né à Trois-Rivières le 15 août 1690, qu'il a été ordonné à Québec le 11 mars 1724 et que c'est tout ce qu'il en

sait. Il dit de Michel-Claude qu'il a été ordonné le 27 août 1707, qu'il était curé dans l'île Jésus en 1732, qu'on l'y trouve encore en 1744 et qu'il est mort en 1757, sans plus. Allaire suit Tanguay et n'en connaît pas davantage. Du vicaire Augustin Messier, ni Tanguay, ni Allaire ne parle. D'après les archives paroissiales, ou plutôt d'après les registres, c'est bien M. Jean-Baptiste Poulin ou Poulain — et non Michel-Claude — qui fut curé de Saint-François-de-Sales de 1724 à 1756 et M. Augustin Messier était son vicaire en 1741. Il est à croire, par le long stage que M. Poulin fit dans cette paroisse, soit trente-deux ans, que c'était un digne curé et qu'il sut se montrer actif. Quant à M. Messier, M. le curé Demers note qu'il était de l'ordre des Récollets, occupé comme beaucoup de ses confrères du temps à rendre service aux curés ici et là. M. Messier avait, de 1727 à 1739, fait du ministère à Terrebonne, à Lanoraie, à Lavaltrie et à Bellechasse. On n'en sait pas davantage. Que de prêtres zélés et dévoués, au Canada, en ces temps lointains, et aussi plus tard, ont fait de la belle histoire, sans se préoccuper de laisser des notes au service de ceux qui voudraient maintenant l'écrire!



LES PREMIERS CURÉS

●

Le premier curé résidant de Sainte-Rose, de 1745 à 1747, M. Ambroise Renoyer, est un peu mieux connu dans l'histoire que le curé Poulin et son vicaire Messier. Né à Louisbourg en Acadie le 8 août 1720, M. Renoyer avait été ordonné prêtre à Québec le 18 septembre 1745, et il fut tout de suite assigné à Sainte-Rose où il a passé deux ans. De 1747 à 1790, soit pendant quarante-trois ans, il a été curé de Saint-Vincent, la paroisse voisine. Acadien de naissance, il paraît avoir été, comme ses congénères en général, de tempérament énergique, même un peu obstiné. Mais, ce fut un prêtre de hautes vertus et il a laissé à Saint-Vincent surtout, car à Sainte-Rose il n'a fait que passer et n'a guère marqué, « un impérissable souvenir, a-t-on écrit, de zèle et de sainteté ». On trouve aux archives de Saint-Vincent, qui sont conservées à la bibliothèque Saint-Sulpice à Montréal, toute une longue correspondance entre Mgr Briand, l'évêque de Québec (1766-1794), et les autorités anglaises de l'époque, à propos du refus de M. Renoyer de tenir les registres en partie double au bénéfice du pouvoir civil, qui en dit long sur son caractère entier et résolu. Cela cependant ne l'empêchait pas, au

contraire, d'être un homme de dévouement et un digne curé. Il est mort à 82 ans, le 9 juin 1790, à Saint-Vincent, et il y a été inhumé dans le sous-sol de l'ancienne église.

Après le départ de M. Renoyer pour Saint-Vincent, Sainte-Rose redevint mission, et c'est le curé de Terrebonne, M. Lepage de Sainte-Claire, qui en assumait la desserte jusqu'en 1760. Cela porte à croire que, en dépit des extraordinaires activités de ce curé, le développement de la paroisse ne progressait pas beaucoup. M. Louis Lepage de Sainte-Claire était fils de seigneur, seigneur lui-même, chanoine et vicaire général de Québec. Ce fut un prêtre très actif et très entreprenant, qui savait évidemment faire face à plusieurs besognes à la fois. Né à Saint-François de l'île d'Orléans le 25 août 1690, il avait pour père et mère René Lepage de Sainte-Claire et Mathilde Gagnon en ce temps-là seigneur et seigneuresse de Rimouski. Ordonné prêtre à Québec le 6 avril 1715, il prit immédiatement charge de la paroisse de Saint-François de l'île Jésus, qu'il administra par des vicaires (les Récollets Constantin et Jallien), puis par lui-même, après le court passage des curés Auclair-Desnoyers et Charles Parent (1721-1724). En 1724, il acheta la seigneurie de Terrebonne et, l'ayant fait ériger en paroisse, il en fut le curé jusqu'en 1751. En 1730, il se porta en plus acquéreur de la seigneurie des Plaines. Dès 1724, il avait été nommé chanoine et vicaire général de Québec. En 1734, il donna six arpents de sa terre seigneuriale et une somme d'argent assez considérable pour bâtir l'église de Saint-

Louis de Terrebonne. Ce seigneur-curé, tout au long de sa vie, fit de la colonisation en grand. Il construisit à Terrebonne, aux Plaines et dans l'île Jésus, des moulins à scie ou à farine et des fours à chaud. Il mit sur pied dans les bois d'importants chantiers de bûcherons — la mission de Terrebonne a d'abord porté le nom de *Les Bois* — et il fournit en quantité des pièces de pin et de chêne toutes prêtes pour la construction des navires de Sa Majesté. Il entreprit aussi l'exploitation d'une mine de fer. En 1745, pressé par ses créanciers, il dut vendre ses seigneuries au sieur de La Corne, mais il resta curé de Terrebonne jusqu'en 1751, et même il continua, je crois, d'y avoir sa principale résidence, jusqu'à l'époque où il y prit sa retraite en 1760, pour y mourir en 1762. En dépit de ses multiples occupations extérieures, il trouva moyen d'administrer à la fois plusieurs paroisses dont, avec Terrebonne jusqu'en 1751, celle de Sainte-Rose de 1747 à 1760. Le 11 juin 1749, il recevait à Sainte-Rose Mgr de Pontbriand qui passait en visite pastorale. C'est de son temps que l'église bâtie en 1746 fut au moins en partie incendiée, en tout cas avant 1760. On a retrouvé une note, en date du 17 novembre 1761, adressée à son deuxième successeur M. Petit, par M. Montgolfier, supérieur de Saint-Sulpice et vicaire général à Montréal, qui le démontre clairement. Il y est en effet question d'un ciboire que M. Montgolfier aurait prêté à M. Lepage *après son incendie*. Je n'ai pas d'autres détails connus de l'administration de M. Lepage de Sainte-Claire à Sainte-Rose. Ruiné par ses entreprises coûteuses et plus en-

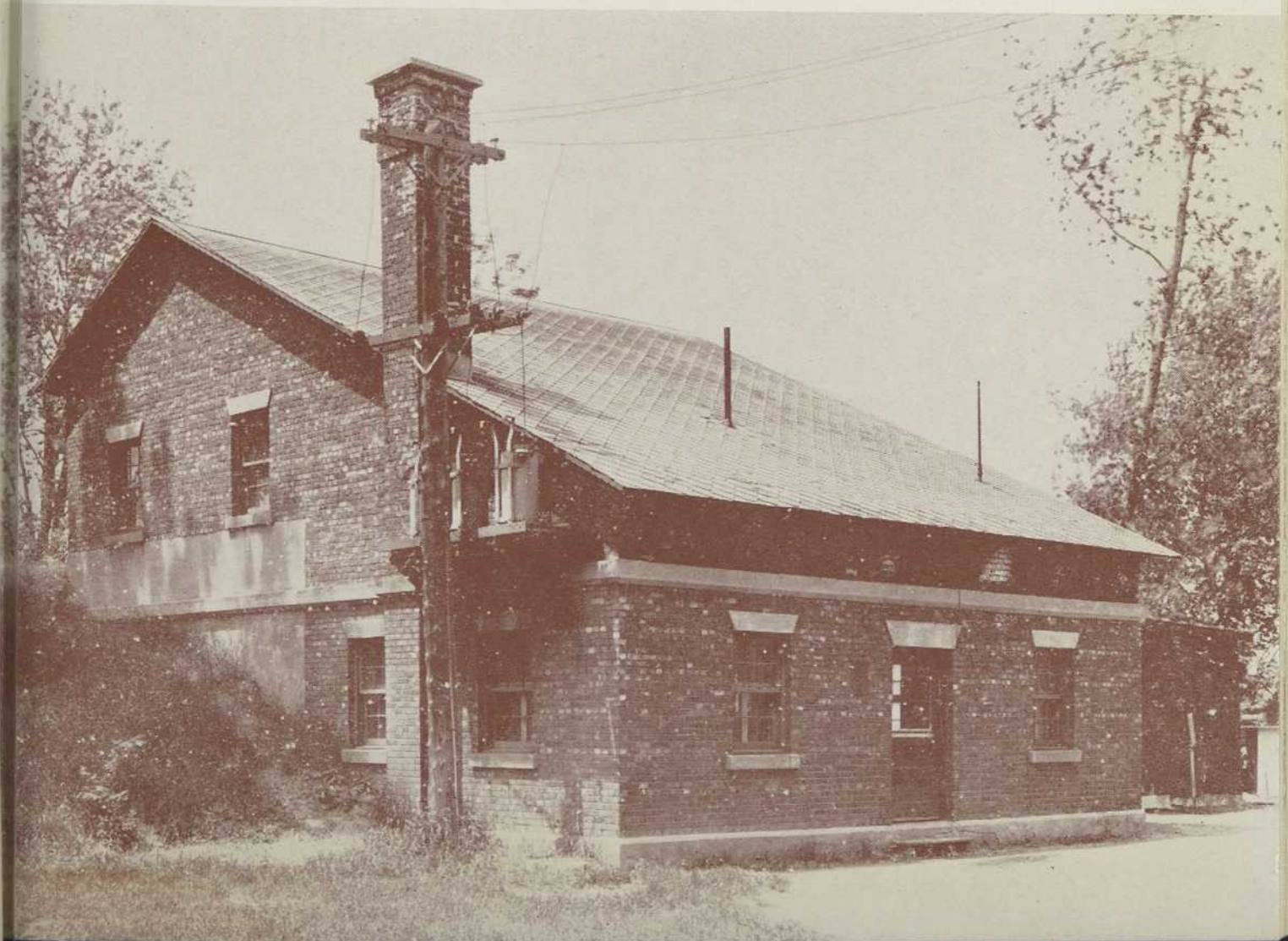
core par la guerre qui précéda la cession et par les abandons qui la suivirent, le curé Lepage prit sa retraite en 1760, à Terrebonne, comme je l'ai dit plus haut, et il y est mort, deux ans plus tard, à 72 ans, le 1er décembre 1762. Il y a été inhumé dans le sous-sol de l'église. Son dernier acte à Sainte-Rose est signé du 20 mai 1760, huit mois après la reddition de Québec et quatre mois avant la capitulation de Montréal.

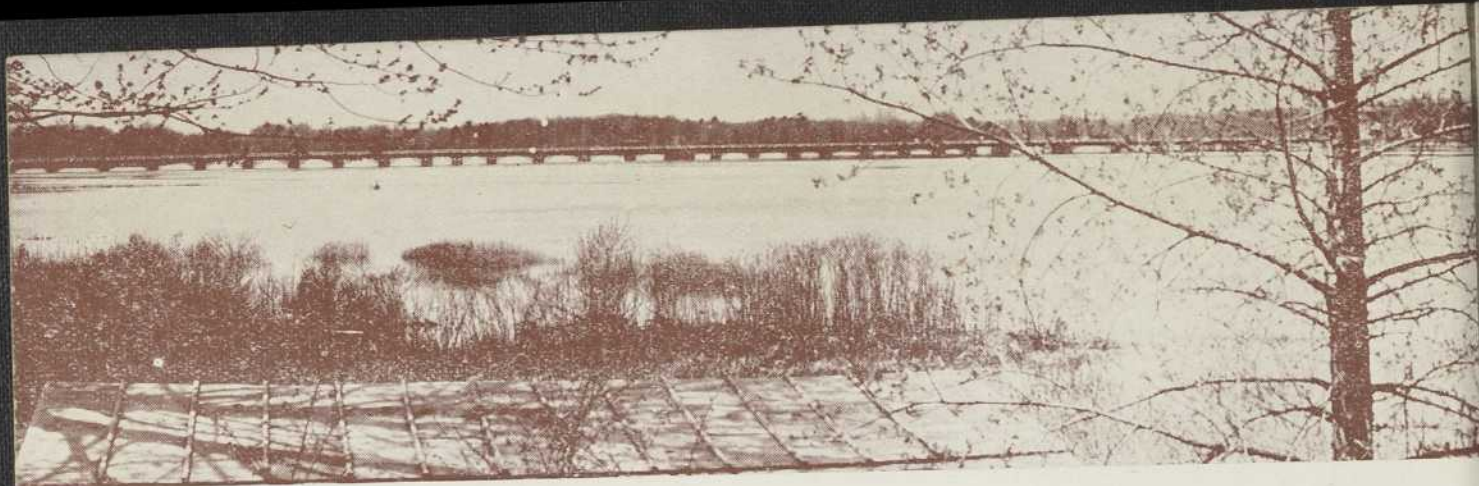
Le successeur à Sainte-Rose de M. Lepage de Sainte-Claire, lequel en somme avait administré la paroisse une bonne partie du temps en demeurant curé de Terrebonne, fut M. Charles-Marie-Magdeleine Youville-Dufrost, le fils de François You de Youville, seigneur de la Découverte, et de Marie-Marguerite Dufrost de la Jemmeraie, mieux connue sous le nom de Mère d'Youville, la fondatrice en 1738, une fois qu'elle fut devenue veuve, de nos Soeurs Grises de Montréal. Ce Charles-Marie avait un frère, prêtre lui aussi, son aîné de cinq ans, Jean-François, né à Montréal le 22 septembre 1724, ordonné le 23 septembre 1747, qui fut curé de Lanoraie, de Verchères et de Saint-Ours, et qui est mort, à 53 ans, le 10 avril 1778, à Montréal, où il a été inhumé. Lui-même, Charles-Marie, né à Montréal le 19 juillet 1729, avait fait ses études à Québec, comme son frère, et il avait été ordonné le 26 août 1752. Dès 1754, il était nommé curé de Saint-Joseph de Lévis. C'est lui qui, en 1760-1761, fut curé quinze mois à Sainte-Rose. Il retourna ensuite, sur sa demande, à sa première cure de Lévis, qu'il administra jusqu'en 1774. Curé enfin de Boucherville de 1774 à 1790, il y devint



Hôtel de ville de Sainte-Rose

Station des filtres
de Sainte-Rose





Pont Bélaire (reliant Sainte-Rose à Sainte-Thérèse)

Station de pompes de Sainte-Rose



en 1775 vicaire général de Québec, tout en restant dans sa cure, et il est mort, le 10 mai 1790, à 61 ans, à Boucherville même, où il a été inhumé. Le digne curé ne faisait guère état de ses titres de noblesse et il signait simplement Ch. Youville-Dufrost. Comment a-t-il pu se faire que ce prêtre apparenté à nos meilleures familles, les Boucher de Boucherville et les Gauthier de Varennes, qui occupait en face de Québec depuis six ou sept ans l'importante cure de Lévis, ait été nommé en mai 1760 à la modeste paroisse de Sainte-Rose, hier encore mission desservie de Terrebonne? On a supposé, non sans vraisemblance, que son patriotisme de bon fils de France l'aura peut-être, au lendemain de la prise de Québec, rendu suspect aux autorités anglaises qui l'auraient voulu éloigner. En tout cas, il ne fut à Sainte-Rose que peu de temps. Le 30 septembre 1761, il demandait avec instance son retour à Lévis, où on le désirait ardemment, et il l'obtint. Dans l'histoire de la vénérable Mère d'Youville, il est noté que son fils Charles était d'un caractère gai, affable et généreusement ouvert. Il était aussi d'une piété remarquable, homme de prudence et très zélé pour les âmes. On a raconté que, étant à Boucherville, vers 1775, il conduisit un jour chez les Sœurs Grises de Montréal, la communauté de sa mère, tout un contingent de jeunes filles, afin de les soustraire aux dangers moraux et autres que pouvait faire surgir pour elles l'invasion américaine. A Sainte-Rose malheureusement, faute de documents ou de notes conservées, on ne sait à peu près rien de ses activités. Mais on est en lieu de se

trouver honoré d'avoir eu, à la tête de la paroisse encore à ses débuts, pendant quelques mois, ce prêtre de haute distinction.

Le successeur de M. Dufrost-Youville fut M. François Petit. Il arriva à Sainte-Rose le 9 novembre 1761 et il en repartit le 22 novembre 1768 pour aller fonder Saint-Eustache à Rivière-du-Chêne. De bien graves événements devaient se produire à Sainte-Rose sous son administration, ainsi que nous allons le voir. Canadien d'origine, né vers 1721, M. Petit avait fait ses études à Québec et il y avait été ordonné prêtre le 12 juin 1745. Avant de venir à Sainte-Rose, il avait été curé de Lotbinière de 1747 à 1761. Après Sainte-Rose, il fut curé de Saint-Eustache de 1768 à 1772, puis de Repentigny de 1772 à 1780. Retiré à Repentigny en 1780, il y mourut le 29 juillet 1787, à 66 ans. Prêtre d'une belle piété et d'un grand zèle, il s'attacha beaucoup à sa paroisse de Sainte-Rose et aussi au site de l'église. Il paraît même qu'il s'est montré un peu obstiné dans ses idées, bien que dans l'ensemble homme de discipline et prêtre soumis à son évêque.

Depuis la mort de Mgr de Pontbriand en juin 1760, c'est M. Jean-Olivier Briand, curé de Québec et futur évêque, qui administrait le diocèse, c'est-à-dire tout le pays d'alors. A cette époque, avant et surtout après la cession, la tâche était vraiment lourde. On n'avait pas assez de prêtres pour suffire à la desserte des paroisses déjà existantes, à plus forte raison pour penser à en créer de nouvelles. En

outre, dans l'île Jésus en particulier, les divisions prévues en 1722 et en 1740 ne convenaient plus. Saint-François-de-Sales se trouvait trop à l'extrémité de l'île et Sainte-Rose aurait dû aussi avoir plus haut son site d'église. Par ailleurs, l'incendie d'avant 1760 dont j'ai parlé et l'usure du temps avaient fait que les édifices du culte étaient devenus à peu près hors de service. L'occasion était opportune de remonter l'église, quatre milles plus haut, à un endroit où elle accommoderait mieux l'ensemble de la population. Dès janvier 1763, M. Briand, pas encore évêque mais administrateur de Québec, écrivait à M. Montgolfier, vicaire général pour la région de Montréal: « Le temps serait peut-être propice pour changer les districts... ce que nous ne pouvions pas faire (par ordre du roi) sous le régime français. » C'est que, à ce moment, un groupe d'habitants du nord de Sainte-Rose demandaient à être rattachés à Saint-François-de-Sales. En 1766, quand, après son sacre en France au mois de mars, Mgr Briand fut revenu à Québec, un autre groupe, ceux du rang Saint-Elzéar, pétitionnèrent aussi pour passer à Saint-François-de-Sales. Le curé Petit s'opposa à ces changements. Dans une lettre à l'évêque, en date du 8 septembre 1766, il lui disait en substance: « Si ces paroissiens nous sont enlevés, nous serons hors d'état de construire ici église et presbytère. » Ceci montre bien qu'on allait rebâtir et que M. Petit aurait voulu le faire au même endroit. Mais cela n'était pas selon les vues de Mgr Briand qui, pour les raisons que j'ai dites, tenait au changement de site. Vers le même

temps, les gens de Rivière-du-Chêne (Saint-Eustache qui serait fondée en 1768 ou 1769) et ceux de la seigneurie de Blainville (Sainte-Thérèse qui serait fondée en 1789) s'agitaient pour avoir, les uns et les autres, leur paroisse à eux, et les gens du haut de l'île demandaient à appartenir à Sainte-Geneviève (fondée en 1741). L'évêque répondit que, faute de prêtres, il ne lui était pas possible d'établir autant de paroisses, et il remit l'étude de la question à sa prochaine visite pastorale.

Cette visite eut lieu le 19 juillet 1768. Peu après, le 28 juillet, Monseigneur écrivait de Montréal qu'il avait décidé que les gens du nord de l'île seraient rattachés à Saint-François-de-Sales et que Rivière-du-Chêne aurait sa paroisse, Saint-Eustache, où s'en irait le curé Petit. Quant à Sainte-Rose, elle resterait sans curé et on y verrait plus tard, comme aussi pour la seigneurie de Blainville. M. Petit ne fut guère content de cette décision et ses paroissiens non plus. Le 11 septembre, le curé protestait par lettre auprès de l'évêque et, le 27, les paroissiens adressaient à Monseigneur, eux aussi, une requête peu respectueuse en sa forme et pas du tout convenable. Je n'insiste pas sur tous ces incidents, que l'obstination des braves gens de Sainte-Rose, hélas! mal éclairés, car le régime français nous avait infusé au Canada l'erreur pernicieuse du gallicanisme, rendit fort malheureux, et même tragiques, surtout pour eux. Leur église fut fermée, eux-mêmes furent interdits et leur curé Petit dut partir à la fin de novembre pour aller fonder Saint-Eustache. Déjà, depuis le 29 octobre, il s'inscri-

vait, dans les registres de Sainte-Rose, curé de Rivière-du-Chêne. Après le 23 novembre, il n'y eut plus de tenue des registres et Sainte-Rose fut privée des exercices du culte. Je me hâte d'ajouter que ces peines disciplinaires s'adoucirent considérablement, à mesure que s'amendèrent les dispositions des paroissiens, sous le règne de Mgr Briand lui-même, qui continua d'administrer Québec jusqu'en 1784, sous celui de Mgr D'Esglis, de 1784 à 1788, et sous celui de Mgr Hubert, de 1788 à 1797. Le curé Petit et ses successeurs à Saint-Eustache, le curé Marchand à Saint-François-de-Sales (1758-1806) et les curés de Saint-Martin, après la fondation de cette paroisse en 1775, en purent admettre le plus grand nombre, sinon la totalité, à la réception des sacrements. Mais la paroisse de Sainte-Rose restait sans pasteur, et il en fut ainsi jusqu'en 1786, même pratiquement jusqu'en 1789.



LA VIE DE L'ANCIEN TEMPS



Au cours de cette première période de l'existence de la paroisse qui va de 1740 à 1768, c'est-à-dire au temps de Sainte-Rose à ses origines, même en l'absence de toute chronique et de tout document précis — rien de cela n'existe à ma connaissance — il est encore assez facile, d'après ce que nous avons vu dans les pages qui précèdent, d'imaginer ce que dut être la vie des paroissiens en général. Fils de Bretons un peu têtus ou de Normands aux goûts chicaniers et imbus de ces idées gallicanes qui les portaient à s'immiscer outre mesure dans les affaires de leur église, les Sainte-Rosiens ne se montrèrent pas toujours commodes, c'est entendu. Mais, comme tous nos anciens, ils étaient profondément croyants et ils entendaient, trop à leur façon, réellement quand même, pratiquer leurs devoirs de bons chrétiens. Ils furent les premiers, c'est certain, à largement souffrir des peines disciplinaires qui leur ont été imposées sur la fin et que, il faut le reconnaître, ils avaient méritées. D'autre part, et ce sont des circonstances atténuantes, les événements d'ordre public qui se déroulèrent pendant cette trentaine d'années avaient de quoi troubler les âmes de ces braves gens. La guerre

qui précéda la cession et ses lourdes exigences, puis les multiples vexations dont les accabla le nouveau pouvoir, eux aussi bien que tous les citoyens du pays, n'étaient pas de nature à inspirer des sentiments paisibles et le calme de la vie. Considérons en plus leur situation sociale. Pour la plupart, c'étaient des laboureurs du sol, des bûcherons ou des navigateurs de peine. Ils étaient incultes et peu renseignés. Ils ne connaissaient pas les commodités modernes, les bons chemins, les instruments aratoires perfectionnés, pas plus que la poste, le télégraphe, le téléphone, l'automobile et la radio. Il leur fallait travailler ferme, trimer dur, se suffire à eux-mêmes. Leur groupement paroissial n'était pas très considérable. Il y eut à Sainte-Rose, en 1766, 73 baptêmes, 15 mariages et 42 sépultures; en 1767, 75 baptêmes, 8 mariages et 23 sepultures; en 1768 (jusqu'au 23 novembre), 66 baptêmes, 5 mariages et 42 sépultures. Ces chiffres donnent une idée approximative de la population. En 1768, on devait compter environ deux cents familles et à peu près un millier d'âmes. Tout cela, à mon avis, explique et atténue bien des choses.

Y eut-il des écoles à Sainte-Rose, au temps des Français, avant 1760 et immédiatement après? Je n'en trouve de trace nulle part et je pense bien qu'il y en eut peu. Tout au plus, peut-être, quelques leçons auront été données par des maîtres ambulants. « Il n'est pas contestable, » écrit l'abbé Groulx dans *L'Enseignement français au Canada* (Montréal, 1931, tome I, p. 15), « que la Nouvelle-France eut ses instituteurs ambulants, allant de maison en maison, de

paroisse en paroisse, et, pour une modique rétribution, faisant la classe aux enfants. Des paroisses eurent même cette pratique pittoresque de se prêter leurs instituteurs nomades. A ce ministère ont voulu s'adonner plus que personne les missionnaires récollets. » Or, précisément, les Récollets ont travaillé beaucoup dans l'île Jésus à cette époque et le premier desservant de Sainte-Rose, M. Messier, était lui-même de l'ordre des Récollets.

Nous avons vu comment, au spirituel, les gens de Sainte-Rose étaient dirigés par leurs curés. Ils ne comprirent pas, souvent, la sagesse et la prudence de leurs pasteurs, mais ils n'en bénéficièrent pas moins dans une large mesure et c'était tout profit pour eux. Au temporel, ils se trouvaient avant la cession, et la situation ne changea guère après au moins dans les premiers temps, sous ce régime féodal de l'époque qui avait ses bons et ses mauvais côtés. Leurs seigneurs, les Messieurs du séminaire de Québec, s'occupaient d'eux surtout de loin, le régime voulant qu'il en soit ainsi. Ceux qui voyaient aux intérêts généraux de la localité, c'étaient surtout les capitaines de milice, agents attitrés des représentants du roi, le gouverneur et l'intendant.¹ A Sainte-Rose, comme partout dans le pays, on peut l'ajouter sans crainte de se

1. « Le chef de la seigneurie canadienne pour l'administration civile », écrit M. Claude de Bonnault, archiviste de Paris et l'un des érudits de France le plus au courant des choses de notre histoire, « ce n'était pas le seigneur, celui-ci étant plutôt un entrepreneur de colonisation chargé de mettre les concessions en valeur en attirant les colons et en les fixant au sol. Le vrai chef de la communauté civile, c'était le capitaine de milice qu'on appelait également le capitaine de la côte. Les habitants n'en connaissaient point d'autre que celui qui avait mission de les conduire à la



Résidence de M. Camille Charbonneau, maire de Sainte-Rose-Est

Résidence de M. Joseph Oumet, maire de la ville de Sainte-Rose





Résidence de M. Albert La-
croix, maire de Sainte-Rose-
Ouest

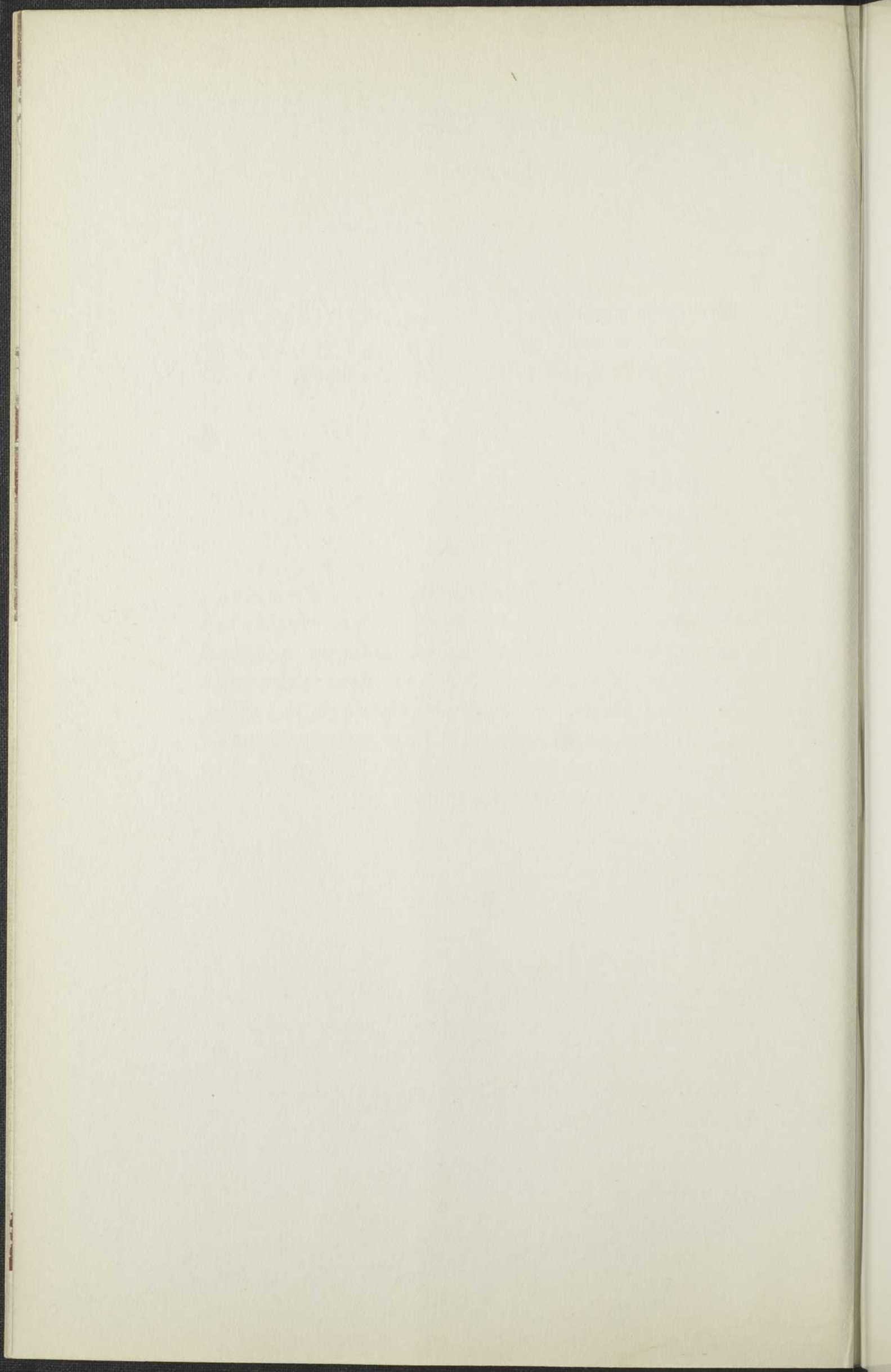
Vieille maison des Perrons, côte
des Perrons — 150 ans. (Pro-
priété de M. Honoré Bérard)



tromper, quasi spontanément, selon les mœurs du temps, sous l'œil attentif des autorités spirituelles et temporelles, on pratiquait d'une manière générale les vertus domestiques et sociales. On ne vivait pas sans peine assurément, mais on vivait sous les regards de Dieu, on entretenait de bonnes relations, on s'aimait entre parents et entre voisins, on entr'aidait, on élevait de nombreuses familles, et, en somme, parce qu'on savait se contenter de peu, on vivait relativement heureux, plus peut-être que les gens pressés et jamais satisfaits que nous sommes en nos jours d'inventions et de progrès de toutes sortes.

Voilà ce qu'ont été les origines de Sainte-Rose de Laval et voilà, en raccourci, ce que fut, au temps dont il est question, la vie des paroissiens ou des citoyens. Je pourrais m'en tenir là, car je ne veux, dans cette notice, traiter que des commencements de la paroisse. J'ai pensé cependant qu'il ne serait pas hors de propos de compléter mon exposé par un rapide coup d'œil sur ce qui est advenu dans la suite.

guerre. Essentiellement, les fonctions du capitaine de milice consistaient à tenir un contrôle de sa compagnie, c'est-à-dire de tous les hommes de la paroisse ou de la côte, et à les exercer pour le service des armes. En fait, la réalité de ses pouvoirs dépassait sensiblement le cercle de ses attributions militaires. Chargé de l'exécution des ordres de l'intendant, celui-ci représentant après et avec le gouverneur de l'autorité royale, le capitaine de milice tenait dans chaque paroisse ou dans chaque côte la place d'agent du gouverneur.» (*Bulletin des recherches historiques*, nov., 1934.)



DANS LA SUITE DES ÂGES



Dès 1785, M. Lemaire de Saint-Germain (Antoine-Emeric), curé de Saint-Martin de 1782 à 1802, fut officiellement chargé de voir à la desserte de Sainte-Rose qui restait sans curé. Ce M. de Saint-Germain, né vers 1757, avait été ordonné prêtre le 22 septembre 1781. Il est mort curé de Varennes le 6 juillet 1804. Son successeur en 1786 fut M. Gallet (Pierre-Antoine), né en France en 1753, ordonné prêtre à Québec le 20 décembre 1782, qui prit charge de Sainte-Rose, tout en demeurant à Saint-Martin pendant les premiers temps, réorganisa la paroisse de Sainte-Rose de 1787 à 1789 et la dirigea, avec desserte de Sainte-Thérèse pendant quelque temps, jusqu'en 1794. C'est sous l'administration de M. Gallet qu'on fit à Sainte-Rose, en 1787, le 28 juillet, l'acquisition du terrain sur lequel on construisit, vraisemblablement l'année suivante, sur le site actuel, la deuxième église de la paroisse, qu'a remplacée en 1852 celle que l'on voit de nos jours. M. Gallet avait été, précédemment, curé de Lachine de 1783 à 1786. De 1794 jusqu'à sa mort le 3 août 1809, il a été curé de Batiscan où il est décédé.

Successivement, après M. Gallet, la paroisse de Sainte-Rose a eu comme curés: M. Arsenault (Gabriel-Léandre) en 1794, M. Brunet (François) de 1794 à 1807, M. Plessis-Bélair (François) de 1807 à 1831, M. Labelle (Edouard) de 1831 à 1833, M. Turcotte (Magloire) de 1833 à 1838, M. Brunet (Pascal) de 1838 à 1864, M. Perrault (Joseph) de 1864 à 1875, M. Désautels (Jean-Jacques) de 1875 à 1884, M. Gratton (Joseph-Isidore) de 1884 à 1892, M. Aubin (Joseph) de 1892 à 1916, M. Cloutier (Joseph) de 1916 à 1929, et M. Demers (Joseph-Urgel), le présent curé depuis 1929. Le couvent des Sœurs de Sainte-Croix date de 1876, du temps du curé Désautels, l'académie des Frères de Saint-Gabriel, de 1894, du temps du curé Aubin, et l'école technique des Frères de Saint-Jean-de-Dieu, de 1936, du temps du curé Demers.



LA PAROISSE AU CIVIL

●

Au civil, Sainte-Rose eut sa première érection municipale le 28 septembre 1843 et la municipalité de la paroisse, telle qu'elle est, a été constituée le 1er juillet 1845, en même temps que celles de tout le Bas-Canada d'alors. Toutefois, le premier conseil municipal ne s'est établi qu'en 1855. Le village est devenu ville le 9 février 1918. A trois-quarts de mille du village-ville, la ligne du Pacifique-Canadien (en premier lieu dite du Chemin de fer du Nord) a depuis 1876 sa gare dite de Sainte-Rose, qui offre l'avantage de plusieurs trains par jour. Un service rapide d'autobus ajoute aujourd'hui aux commodités des communications. Depuis longtemps, on a les services de la poste, du télégraphe et du téléphone. Les rues sont bien éclairées le soir à l'électricité et la radio est installée dans nombre de foyers. A la saison d'été, la nature est riche et belle, les frondaisons et les fleurs abondent, et, je l'ai dit au début, les villégiateurs doublent le chiffre de la population.

Sainte-Rose est la paroisse natale de plusieurs de nos compatriotes qui se sont distingués dans les rangs du clergé ou dans la vie civile. Parmi ceux d'autre-

fois, mentionnons les d'Ailleboust de Manteht, de la famille du gouverneur d'Ailleboust, qui furent, de père en fils, des notaires et instituteurs. Il y eut aussi les capitaines de milice Filiatro (ou Filiatrault) et Lemay, d'autres encore, qui ont tenu une place considérable dans l'administration locale. En des temps plus rapprochés, parmi les nés à Sainte-Rose, on peut nommer les deux Ouimet, Gédéon, premier ministre à Québec et surintendant de l'Instruction publique, et Aldéric, ministre fédéral et juge de la Cour supérieure, les MacMahon, le docteur Stanislas, premier maire de Sainte-Rose, et ses fils le coroner MacMahon et l'avocat Arthur MacMahon, l'abbé Louis-Joseph Dagenais, supérieur de Sainte-Thérèse, le sulpicien Emmanuël Filiatrault, longtemps à Notre-Dame de Montréal, le curé François-Xavier Sauriol, longtemps à Sainte-Marthe (Vaudreuil), mort à Sainte-Rose à 86 ans. Mais, le plus illustre des enfants de Sainte-Rose, c'est sans conteste celui qu'on a appelé l'apôtre de la colonisation et le roi du nord, le curé Labelle de Saint-Jérôme, né en 1833, qui fut sous-ministre à Québec et prélat de Rome.



L'ÉGLISE ACTUELLE

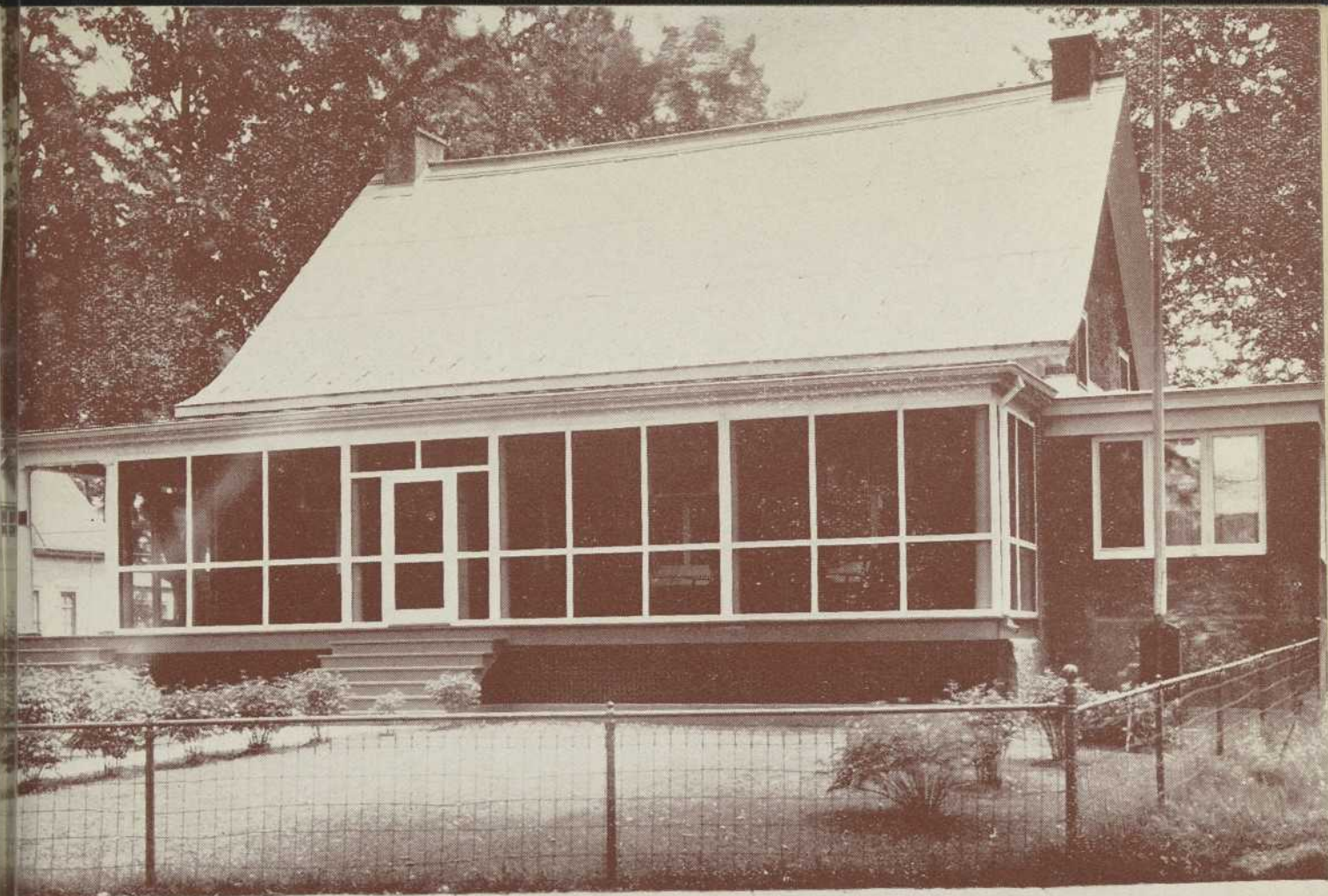


C'est peut-être l'église paroissiale qui rattache le mieux, à Sainte-Rose comme ailleurs, le présent au passé. Chez nous, au Canada français, il y a tant de traditions qui se gardent fidèlement, dans nos églises, à l'ombre de nos clochers! C'est là que les anciens étaient baptisés, qu'ils faisaient leur première communion, qu'ils étaient confirmés au passage de Monseigneur en visite pastorale; c'est là qu'on se mariait devant M. le curé et c'est là que, à la mort, la dépouille de chacun venait recevoir la bénédiction ultime, pour être ensuite inhumée dans le cimetière qui se trouvait à l'arrière ou aux alentours du temple de Dieu. Et c'est encore ainsi de nos jours, sauf que le cimetière est plus loin et que, peut-être, chez plusieurs, la ferveur d'antan s'est ralentie.

La deuxième église de Sainte-Rose, sise à peu près à l'endroit de l'actuelle et qui fut construite sous le curé Gallet vers 1788, était assez spacieuse pour le temps. Avec l'accroissement de la population, elle devint trop petite et insuffisante au milieu de l'autre siècle, et il fallut la démolir et la remplacer. En 1852, sous le curé Paschal Brunet, on construisit le beau

temple qui se voit encore, fort bien conservé. A plusieurs reprises, depuis quatre-vingts ans passés, on a dû y faire des additions ou des réparations. En 1876, sous le curé Désautels, on ajouta à l'intérieur un jubé et des galeries latérales qui surplombent les nefs des côtés. L'an passé, en 1938-1939, en vue des célébrations du deuxième centenaire précisément et pour en fixer le souvenir, on a construit, reliant le presbytère à l'église, un « baptistère » de belle venue, avec des additions utiles, et on a restauré l'église elle-même à l'extérieur et à l'intérieur.

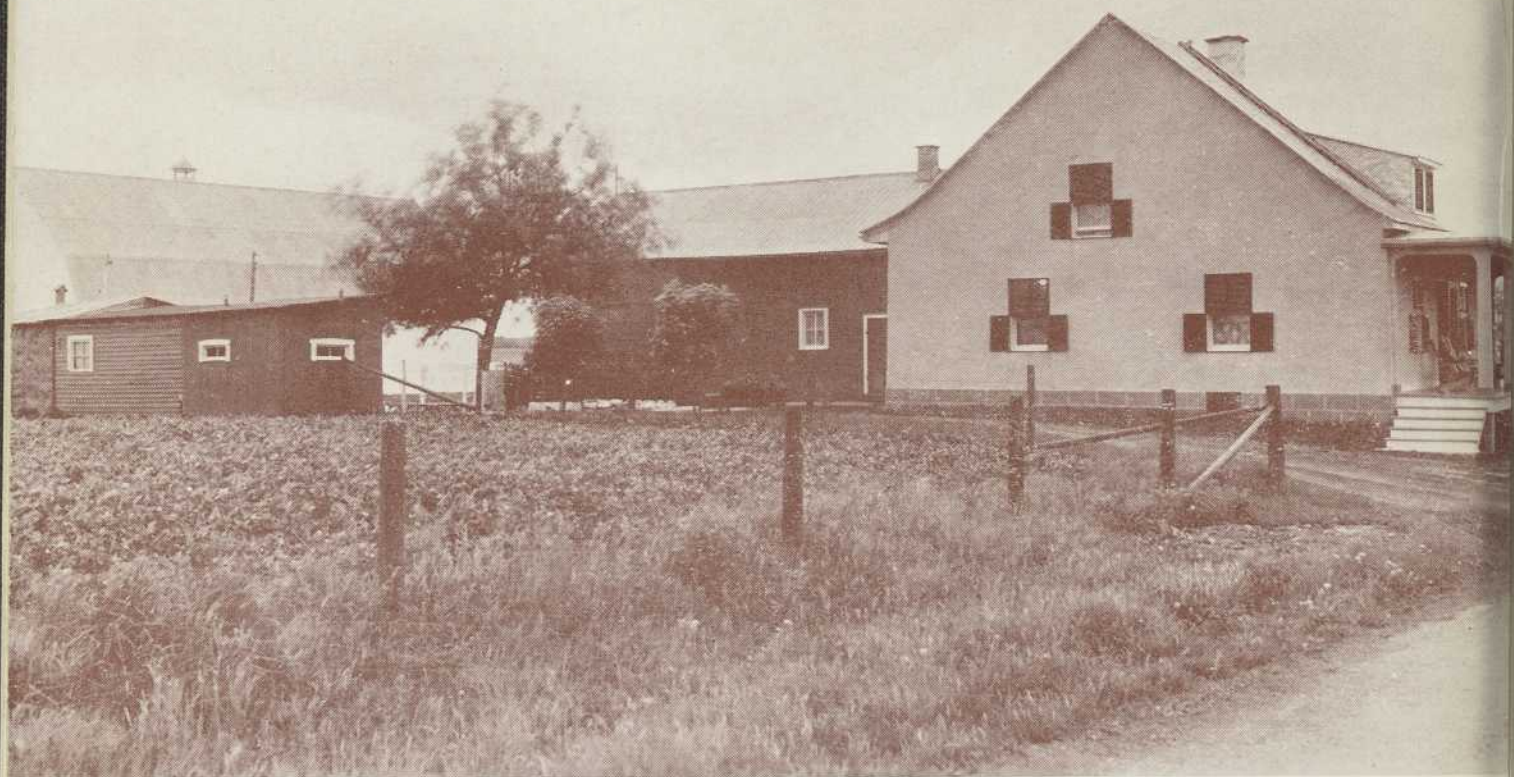
Ainsi complétée, l'église de Sainte-Rose est certainement l'un des beaux temples sacrés de notre province. Le portail est en pierre de taille ouvragée et les longs-pans en pierre des champs solidement agencés et marqués de lignes régulières. Tout là-haut, les deux « clochers d'argent », remis à neuf, brillent au soleil et élancent loin dans le ciel, comme pour indiquer que c'est là qu'il faut tendre, leurs flèches légères, surmontées de la croix et du coq gaulois. A l'intérieur, le style, m'a-t-on expliqué, est du roman surbaissé, inspiré de l'époque de Louis XV, du genre qu'on retrouve dans les anciennes églises de l'île d'Orléans. Le chœur ou sanctuaire, avec ses trois autels, est à une distance heureusement proportionnée des nefs. De robustes colonnes sont rangées de chaque côté des allées latérales, dont les dernières sont comme en partie enclavées dans les deux jubés de l'arrière qu'elles soutiennent. Les galeries qui dominent les petites nefs et continuent le jubé du bas sont élégantes et très éclairées. Mais elles coupent à moitié les



Vieille maison de la famille
Ludger Desjardins — 140 ans.
(Propriété de Mlle Léonide Fi-
liatrault)

Vieille maison de la famille
Jean-Baptiste Filiatro — 150
ans. (Propriété du notaire Jean-
Benjamin (Latour)





Vieille maison construite il y a plus de 100 ans. (Propriété de M. Émile Vaillancourt)

Vieille maison construite il y a plus de 100 ans. (Propriété de M. Damase Ouimet)



grandes fenêtres et elles gâtent bien un peu la perspective. Il ne faut pas trop s'en plaindre, car l'utilité fait loi. Toutes les boiseries sont en bois ouvré et du meilleur effet. La voûte est plutôt basse, selon les règles du style adopté. La récente décoration, or et blanc pour les colonnes et la corniche, de couleurs claires pour les murs et la voûte, donne à l'ensemble un air de gaieté pieuse qui reconforte et aide à l'expression de la foi en Dieu et en sa religion sainte. Ajoutons qu'on peut loger à l'aise, dans les nefs, de douze à treize cents fidèles. Le nouveau baptistère, mémorial du deuxième centenaire, solennellement béni le 28 mai 1939, est pareillement fort remarquable. C'est une pièce octogonale (à huit côtés), avec à l'avant trois fenêtres cintrées, garnies de verrières représentant sainte Rose, la patronne de la paroisse, la première chapelle-église de 1741 et le premier curé, M. Renoyer, arrivé en 1745. Au-dessus de la porte d'entrée se voit un beau tableau du baptême de Notre-Seigneur par saint Jean-Baptiste.

On conserve, dans l'église actuelle, plusieurs souvenirs précieux de l'ancienne, je veux dire de la deuxième église de Sainte-Rose, celle de 1788: l'autel principal, la chaire, la table de communion, autant d'ouvrages en bois sculpté, qui font la joie des connaisseurs. Au grand autel, près du tabernacle, se voient deux élégantes consoles pareillement en bois sculpté, et, sur le tombeau du même, avec des festons en fleurs, en bois sculpté toujours, artistiques et jolis à voir, un aigle aux serres imposantes, auquel fait pendant un gentil écureuil. On dirait la force et la

grâce rendant hommage à l'auteur de tout bien ! L'autel de la basse-sacristie a de même été conservé de l'ancienne église, comme aussi quatre grands tableaux de fort belle apparence, par le peintre Tessier-Lavigne, qui datent de 1832, dont deux sont dans le chœur. L'autel de la basse-sacristie rappelle, a-t-on dit, ces autels du XVIII^e siècle, selon l'art paysan, comme on en voit en France au pays normand. Enfin, au trésor du mobilier sacré, on possède, provenant encore de l'ancienne église, un certain nombre d'objets de valeur, tous en argent solide et de lignes simples et gracieuses : un calice, un encensoir, un bénitier, un vase pour les ablutions, des ampoules pour les saintes huiles, une lampe du sanctuaire.



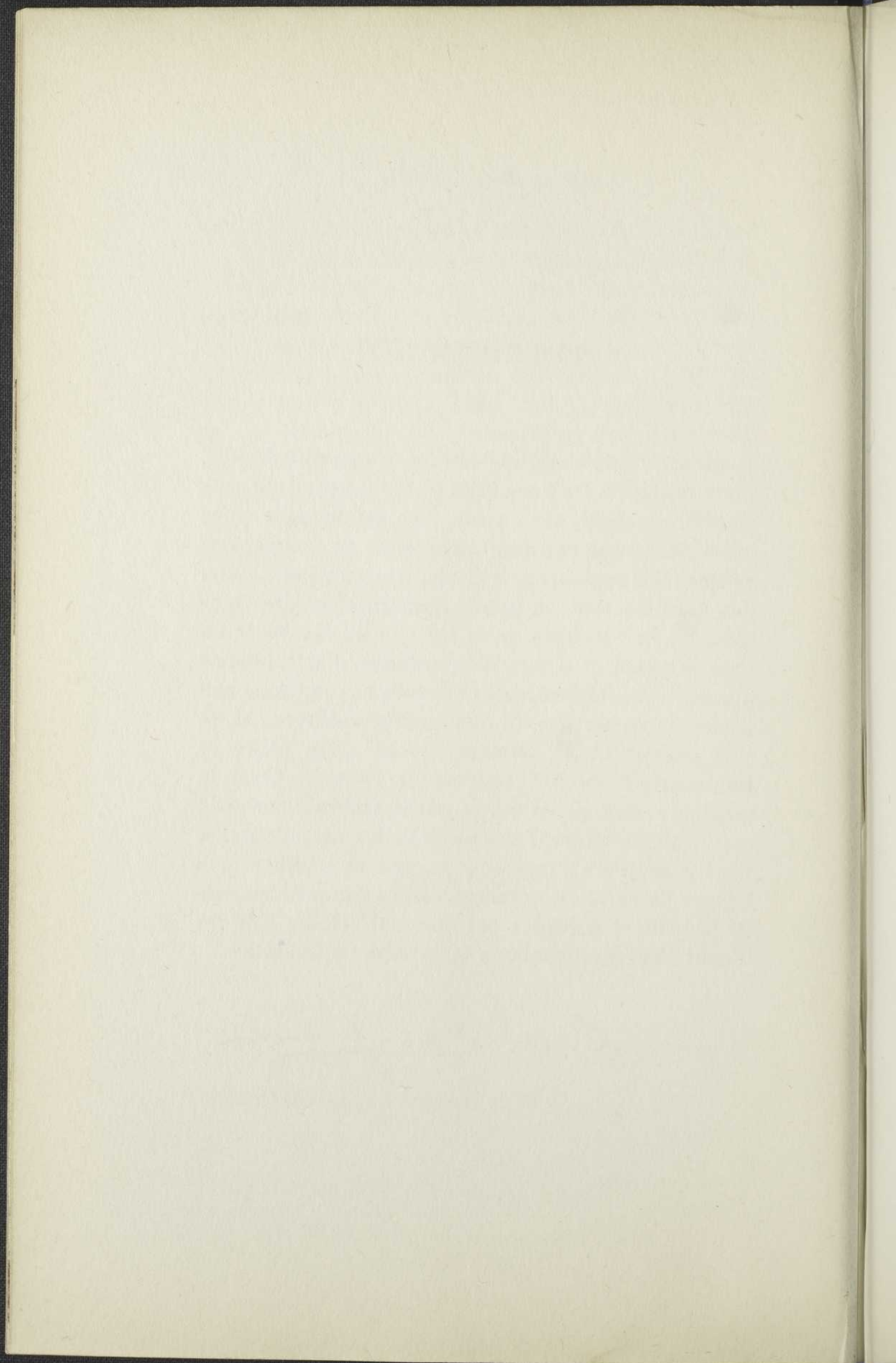
UN DERNIER MOT

●

Cette notice historique sur les origines de Sainte-Rose, publiée à l'occasion des fêtes du deuxième centenaire, est bien incomplète. Les événements nous pressent et il ne m'a pas été possible de pousser davantage ma trop modeste étude. Un jour, sans doute, j'en exprime tout au moins l'espoir, l'histoire complète de Sainte-Rose de Laval s'écrira. Le sujet en vaut la peine et il sera d'importance. J'ai confiance que ces notes hâtives, que je dois en bonne partie aux patientes recherches de mon estimé confrère, M. le curé Joseph-Urgel Demers, seront alors utiles et rendront service à l'historien de l'avenir. C'est la meilleure récompense que je puisse ambitionner pour mon humble effort d'aujourd'hui. En attendant, on pourra toujours s'instruire un peu et s'édifier à la lecture de ce récit en raccourci des commencements de la belle et prospère paroisse qui célèbre à la fin d'août 1940 son deuxième centenaire de fondation.

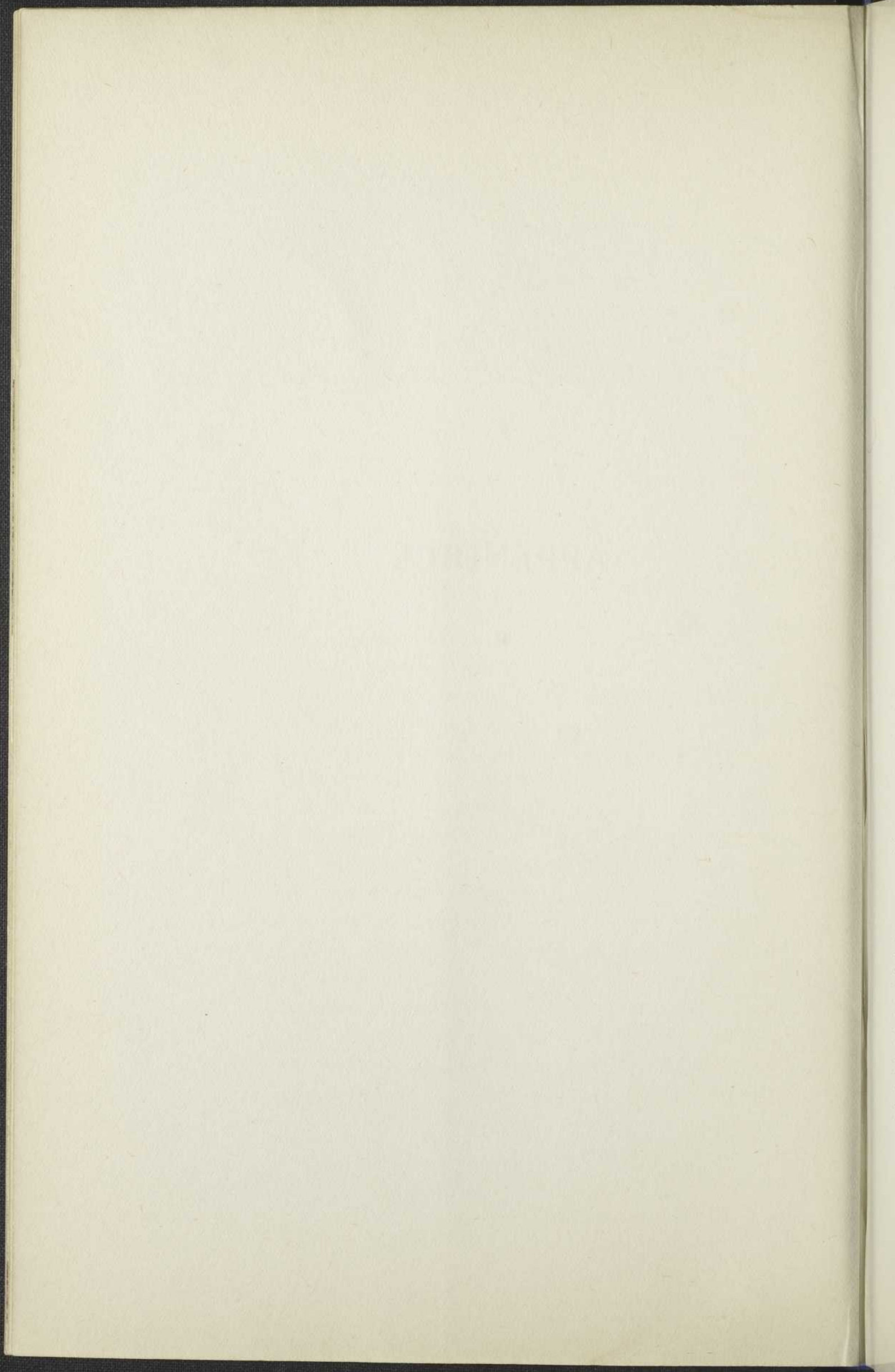
L'abbé Élie-J. Auclair

de la Société Royale du Canada.



APPENDICE





LES DESSERVANTS ET LES CURÉS

●

- De 1741 à 1745, Le Père Récollet Messier, assistant à Saint-François-de-Sales, est desservant de la première chapelle.
- De 1745 à 1747, M. Ambroise Renoyer, premier curé.
- De 1748 à 1760, M. Lepage de Sainte-Claire, deuxième curé.
- En 1760 à 1761, M. Charles-Marie-Magdeleine Youville-Dufrost, troisième curé.
- De 1761 à 1768, M. François Petit, quatrième curé.
- De 1768 à 1782, Interruption du culte à Sainte-Rose.
- De 1782 à 1786, M. Lemaire Saint-Germain, curé de Saint-Martin, est desservant de la paroisse.
- De 1786 à 1794, M. Pierre-Antoine Gallet, cinquième curé.
- En 1794 M. Gabriel-Léandre Arsenault (pendant quelques mois), sixième curé.
- De 1794 à 1807, M. François Brunet, septième curé.
- De 1807 à 1831, M. François Plessis-Bélair, huitième curé.
- De 1831 à 1833, M. Edouard Labelle, neuvième curé.
- De 1833 à 1838, M. Magloire Turcotte, dixième curé.
- De 1838 à 1864, M. Paschal Brunet, onzième curé.
- De 1864 à 1875, M. Joseph Perrault, douzième curé.
- De 1875 à 1884, M. Jean-Jacques Désautels, treizième curé.

De 1884 à 1892, M. Joseph-Isidore Gratton, quatorzième curé.

De 1891 à 1916, M. Joseph Aubin, quinzième curé.

De 1916 à 1929, M. Joseph Cloutier, seizième curé.

De 1929 à date, M. Joseph-Urgel Demers, dix-septième curé.





Vieille maison construite il y a plus de 100 ans. (Propriété de Joseph Ethier)

Vieille maison construite par Martial Desjardins — 100 ans. (Propriété de M. Ernest David)





Vieille maison construite il y a plus de 100 ans. (Propriété des « Sportsmen » — M. Georges Mantha, régisseur)

Maison construite en 1757. (Propriété de M. Godfroy Labelle)



LES MARGUILLIERS

●

De 1745 à 1783, on ne trouve aucun document relatif aux marguilliers.

Le 1er janvier 1783, une feuille détachée, conservée dans le plus ancien registre paroissial, donne les noms des marguilliers anciens et nouveaux qui assistaient, ce jour-là, à une assemblée tenue au presbytère, alors que M. Lemaire Saint-Germain, curé de Saint-Martin, est desservant de la paroisse. Ce sont MM. Pierre Filiatrault, Jean-Baptiste Cadieux, Joseph Locas, Pierre Faneuf, Augustin Gravel, Charles Filiatrault, Charles Bélanger, Joseph Cadieux et Joseph Desjardins.

De 1794 à date, nous avons, au livre des délibérations de la fabrique, la suite complète des marguilliers. La voici, sans plus de détails, avec l'année de son élection pour chacun d'eux :

1794,	MM. Jean-Baptiste Cadieux,
1795,	Joseph Chalifoux,
1796,	Michel-Jean Desjardins,
1797,	Paul-Joseph-Charles Labelle,
1798,	François Deslauriers dit Legault,
1799,	Jacques Archambault,
1800,	Amable-Michel-Jean Desjardins,

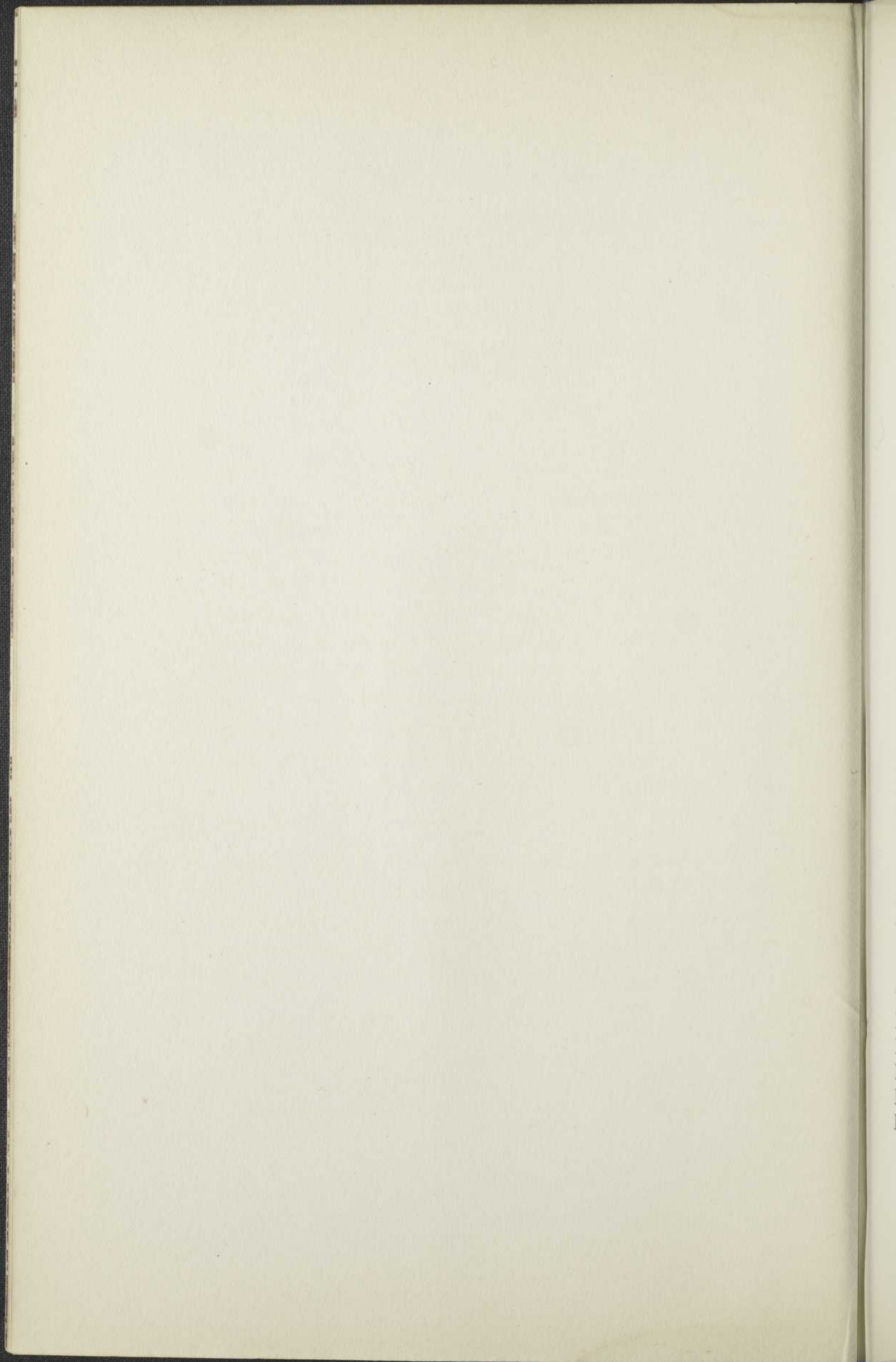
- 1801, MM. Amable Quenneville,
1802, Jean-Charles Paquette,
1803, Antoine Nadon dit Létourneau,
1804, Noël Chapleau,
1805, Michel Prud'homme,
1806, François Charbonneau,
1807, Charles Maisonneuve,
1808, Jean-Baptiste Joly,
1808, Jean Ouimet,
1809, Joseph Cadieux,
1810, Benoît L'Allier,
1811, Charles Cloutier,
1812, Philibert Vanier,
1813, Pascal Chapleau,
1814, Louis Cloutier,
1815, Joseph Charbonneau,
1816, Joseph Dutrisac,
1817, Jean-Baptiste Ouimet,
1818, Joseph Chartrand,
1819, François Ouimet dit Bastien,
1820, Louis Meunier dit Lapierre,
1821, Michel Goyer,
1822, Joseph Ouimet,
1823, Jean-Baptiste Legault,
1824, Jean-Baptiste Charbonneau,
1825, Antoine Nantel,
1826, Joseph Meunier,
1827, Joseph Deslauriers,
1828, Pierre Chartrand,
1829, Amable Desjardins,
1830, Joseph Chapleau,
1831, Louis Nadon,
1831, Charles Lacasse,
1832, Jean-Baptiste Filiatrault,
1833, Lucien-Michel Desjardins,
1834, Augustin Lemay,
1835, Pierre Nadon,

- 1836, MM. Antoine Marceau,
1837, Jean Paré,
1838, François Ouimet,
1839, Jean-Baptiste Ethier,
1840, Michel Ouimet,
1841, Jean Labelle,
1842, Joseph Bélanger,
1842, Charles Desjardins,
1843, François Labelle,
1844, Jean-Baptiste Debien,
1845, Louis Dagenais,
1846, Pierre Leclair,
1847, Jean-Baptiste Vaillancourt,
1848, Michel Cyr,
1849, Michel Ouimet,
1850, Joseph Charbonneau,
1851, François Vaillancourt,
1852, Michel Desjardins,
1853, François Meunier,
1854, Jean-Emmanuel Filiatrault,
1855, Guillaume Bernesse Blaudin,
1856, Joseph-Paul Desjardins,
1857, Séraphin Cloutier,
1858, Amable Desjardins,
1859, François Ouimet,
1860, Augustin Goyer dit Bélisle,
1861, François Renaud Locas,
1862, Charles Filiatreault,
1863, Vital Desjardins,
1864, Léon Bélair,
1865, François Chapleau,
1866, François Chartrand,
1867, Michel Ouimet,
1868, François Menier Bélanger,
1869, François-H. Desjardins,
1870, Joseph Nadon,
1871, Cérille Joly,

- 1872, MM. François-Xavier Desjardins,
1873, Olivier Langevin dit Lacroix,
1874, Joseph Debien,
1875, Benjamin Cloutier,
1876, Augustin Major,
1877, Joseph-Ambroise Charbonneau,
1878, Edouard Ouimet,
1879, Séraphin Cloutier,
1880, Georges Ouimet,
1881, Jean-Baptiste Goyer Belle-Isle,
1882, Félix Cloutier,
1883, Jean-Baptiste Chartrand,
1884, Joseph Locas,
1885, Isidore Monette,
1886, Joseph Jubinville,
1887, Jean-Baptiste Chartrand,
1888, Stanislas Filiatreault,
1889, Jules Charbonneau,
1890, Damase Ouimet,
1891, Manassis Cadieux,
1892, Léon Vanier,
1893, Joseph Vanier,
1894, Omer Labelle,
1895, F.-X. Aubry,
1896, Joseph Debien,
1897, Gilbert Ouimet,
1898, Noël Lortie,
1899, Joseph Paquette,
1900, Isaïe Locas,
1901, Louis (Ethier) Bisson,
1902, Treffé Labelle,
1903, Alfred Major,
1904, Baptiste Vallière,
1905, Pierre Gravel,
1906, Louis Lacroix,
1907, Cyrille Taillefer,
1908, Jean-Baptiste Chalifoux,

- 1909, MM. Séraphin Grenier,
1910, Aldéric Vaillancourt,
1911, Damase Ouimet,
1912, Adélard Cloutier,
1913, Azarias Archambault,
1914, Joseph Charbonneau,
1915, Adolphe Major,
1916, Joseph Cloutier,
1917, Edouard Ouimet,
1918, Damien Locas,
1919, Alexandre Vaillancourt,
1920, Pierre-Henri Dufresne,
1921, Joseph-Rodrigue Archambault,
1922, Léon Vanier,
1923, Cléophas Normand,
1924, Amédée Lortie,
1925, Donat Ouimet,
1926, Alphonse Grenier,
1927, Joseph Gagnon,
1927, Charles Chartrand,
1928, Elphège Valiquette,
1929, Ludger Bélanger,
1930, Léonidas Gravel,
1931, Albert Desjardins,
1932, Maximin Filion,
1933, Raoul Delorme,
1934, Rodrigue Vanier,
1935, Oscar Filiatrault,
1936, Albert Joly,
1937, Albert Lacroix,
1938, Fanney Gravel,
1939, Aldéric Ouimet.





LES MAIRES

●

Comme toutes celles du Bas-Canada d'alors, la première municipalité de Sainte-Rose fut légalement établie, par le gouverneur général lord Metcalfe, le 1er juillet 1845. Mais, pour diverses raisons, dont la principale est que nos gens voyaient là surtout une organisation qui allait prélever des taxes, l'application de cette loi fut un peu partout retardée jusqu'en 1855. En fait, c'est le 23 juillet 1855 que le conseil municipal de Sainte-Rose se constitua. On a pu retracer la liste complète des maires de la paroisse, puis du village ou de la ville depuis cette époque. La voici, sans plus de détails.

De juillet 1855 à 1858, M. le Dr Stanislas-Félix MacMahon.

En 1858, une partie de la paroisse de Sainte-Rose fut établie en municipalité de village sous le nom de village incorporé de Sainte-Rose et les maires du territoire formant la *municipalité de la paroisse de Sainte-Rose* ont été, jusqu'à ce jour, les suivants:

De février 1858 à 1860, M. Louis-Misaach Seers,
De février 1860 à 1864, M. Augustin Goyer dit Bélisle,
De février 1864 à 1868, M. Barthélémy-Théop. Dagenais,
De février 1868 à 1870, M. Charles Labelle,
De février 1870 à 1872, M. Augustin Goyer dit Bélisle,

De février 1872 à 1880, M. Charles Labelle.
 De février 1880 à 1888, M. Joseph-Octave Saint-Jacques,
 De février 1888 à 1893, M. Henri-Octave Vanier,
 De février 1893 à 1894, M. Joseph Chartrand,
 De février 1894 à 1895, M. Lucien Gagnon,
 De février 1895 à 1897, M. Théophile Chalifoux,
 De février 1897 à 1900, M. Jean-Baptiste Chalifoux,
 De février 1900 à 1904, M. Joseph Cloutier,
 De février 1904 à 1910, M. Isaïe (Sinaï) Ouimet,
 De février 1910 à 1914, M. Joseph-F. Charbonneau,
 De février 1914 à août 1914, M. Aimé Locas.

À cette dernière date, une partie du territoire constituant la paroisse de Sainte-Rose fut incorporée sous le nom de la *municipalité partie est de la paroisse de Sainte-Rose* et les maires qui ont présidé à l'administration de l'ancienne *paroisse de Sainte-Rose*, sont les suivants :

De août 1914 à 1915, M. Joseph-F. Charbonneau,
 De février 1915 à 1916, M. Edouard Ouimet,
 De février 1916 à 1919, M. Joseph-F. Charbonneau,
 De février 1919 à 1923, M. Jos.-Rodrigue Archambault,
 De février 1923 à juillet 1923, M. Edouard Debien,
 De juillet 1923 à 1935, M. Charles Chartrand,
 De février 1935 à 1939, M. Ulric Debien,
 De février 1939 à ce jour, M. Camille Charbonneau.

**Les maires du *Village Incorporé de Sainte-Rose*
établi en 1858**

De février 1858 à 1864, M. Stanislas-Félix MacMahon,
médecin,
 De février 1864 à 1866, M. Cyrille Paquet,
 De février 1866 à 1868, M. Isaïe Gauthier,
 De février 1868 à 1878, M. Stanislas-Félix MacMahon,
médecin,

- De février 1878 à 1879, M. Stanislas Filiatrault,
De février 1879 à 1887, M. Louis Gagnon,
De février 1887 à 1889, M. Alp.-Edmond Ouimet,
médecin,
De février 1889 à 1892, M. Camille Leclair,
De février 1892 à 1894, M. Ad.-Edouard Léonard,
notaire,
De février 1894 à 1895, M. Arsène Cloutier,
De février 1895 à 1899, M. Alph.-Edmond Ouimet,
médecin,
De février 1899 à 1901, M. Théophile Chalifoux,
De février 1901 à 1905, M. Damien Cyr,
De février 1905 à 1906, M. Félix Labelle,
De février 1906 à 1909, M. Damase Cadieux,
De février 1909 à 1910, M. Damien Cyr,
De février 1910 à août 1918, M. Joseph-Edouard-Emile
Léonard, avocat.

À cette dernière date, le territoire du village incorporé de Sainte-Rose fut établi, sous l'empire de la loi des cités et villes, en municipalité de ville, sous le nom de *Ville Sainte-Rose* et les maires de cette dite ville ont été :

- De août 1918 à 1936, M. Paschal-Adélar Longpré,
notaire,
De août 1936 à ce jour, M. Joseph Ouimet.

**Les maires de la municipalité partie ouest de la paroisse
de Sainte-Rose établie en 1914**

- De août 1914 à 1916, M. Joseph Cloutier,
De février 1916 à 1917, M. Pierre Vaillancourt,
De février 1917 à 1921, M. Cyrille Taillefer,
De février 1921 à 1923, M. Joseph Cloutier,

De février 1923 à 1925, M. Aimé Locas,
De février 1925 à 1927, M. Avila Dagenais,
De février 1927 à 1929, M. Joseph Nadon,
De février 1929 à 1933, M. Donat Labelle,
De février 1933 à ce jour, M. Albert Lacroix.



NOTAIRES PRATIQUANTS DOMICILIÉS À SAINTE-ROSE

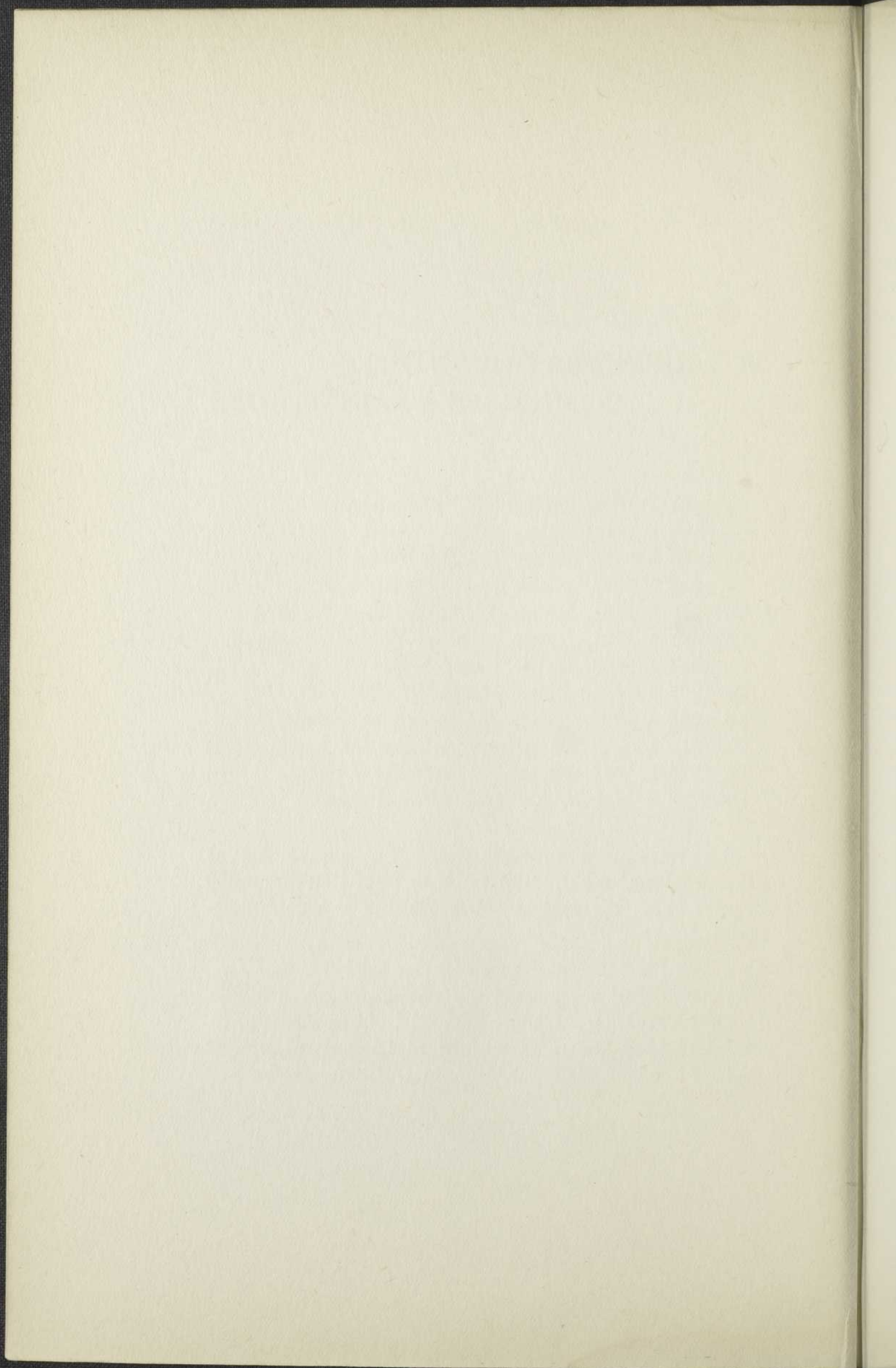


De 1807 à 1866, Maître Nicolas Manteht,
De 1823 à 1859, Maître Michel Charest,
De 1840 à 1868, Maître François-Xavier Léonard,
De 1858 à 1902, Maître Pierre-Ovide Grenier,
De 1867 à 1894, Maître Adélarde-Edouard Léonard,
De 1881 à 1921, Maître Alphonse-Alexandre Legault,
De 1894 à 1903, Maître Pascal-Adélarde Longpré,
De 1903 à 1904, Maître Joseph-Ulric Meunier,
De 1905 à 1907, Maître Joseph-Damien Filiatrault,
De 1910 à ce jour, Maître Jean-Benjamin Latour,
De 1916 à 1917, Maître J.-R.-Adéodat Laporte,
De 1933 à ce jour, Maître J.-Armand Auclair.

Le bureau d'enregistrement du comté Laval est situé dans la Ville Sainte-Rose, chef-lieu du comté depuis 1857, les registrateurs, depuis son établissement, sont:

De 1857 à 1868, Maître François-Xavier Léonard, notaire,
De 1868 à 1894, Maître Adélarde-Edouard Léonard, notaire,
De 1894 à 1903, Dr Alphonse-Edmond Ouimet, médecin,
De 1903 à 1937, Maître Pascal-Adélarde Longpré, notaire,
De 1937 à ce jour, Maître J.-Auguste Dufresne, avocat.





COMITÉS DES FÊTES



Comité central

Les présidents honoraires, M. le curé Joseph-Urgel Demers,
MM. les abbés Jules Colozza et
Ubalde Paquette, vicaires,
M. Albert Lacroix, marguillier en
charge et maire de Ste-Rose O.
Les présidentes d'honneur, Mmes Joseph Ouimet, Camille
Charbonneau et Albert Lacroix.

Membres actifs

Le président, S. H. le maire de la ville de Ste-
Rose, M. Joseph Ouimet,
Le premier vice-prés., M. Camille Charbonneau, maire
de la paroisse,
Le deuxième vice-prés., M. Robert Poisson, avocat, c.r.,
Le trésorier, M. Jean-Benjamin Latour, notaire,
Les secrétaires conjoints, M. Roma Poirier,
M. Jean-Paul Latour, e.e.n.,

Les directeurs: MM. Louis-Philippe Bertrand,
Louis-Philippe Beaulieu,
Napoléon Jeté,
Adolphe Dagenais,
Armand Verdon,
Albert Archambault,
Wilfrid Cloutier,
Ulric Desbiens,
Cyrille Taillefer,
Achille Desbiens
Albert Joly,
Emile Vaillancourt,
Eudore Toussignant,
Hector Locas,
Rodrigue Vanier.

Comité d'invitation

M. Emile Renaud,
Le Révérend Frère Jean de Prado,
directeur de l'Académie,
MM. Armand Bastien,
Charles Ouimet.

Comité de publicité

M. l'abbé Jules Colozza, vicaire,
M. Armand Auclair, notaire.

Comité de réception

MM. Irené Bastien, fils,
Ildège Laroche,
Rodrigue Poirier.

Comité des finances et souscriptions

MM. Louis-Philippe Beaulieu,
Louis-Philippe Bertrand,
Armand Lefebvre,
Adolphe Dagenais,
Avila Desroches, médecin,
Fanny Gravel,
Aldéric Ouimet,
Albert Lacroix.

Comité des régates, jeux et feu d'artifice

MM. Jean-Paul Latour,
Georges Mantha,
Raoul Rochon,
Jean-Paul Sorval,
Gérard Lanthier.

Comité de la tombola

Mmes Camille Charbonneau,
Roma Poirier,
Rodrigue Poirier,
Irénée Bastien,
Tanerède Rouleau,
Rodolphe David,
Avila Desroches,

MM. Léo Labonville,
Jean-Paul Fortin.

Comité du banquet

Maître de cérémonie: M. Jean-Paul Latour, e.e.n.

MM. Tancrede Rouleau,
Ludger Bélanger,
Edgar Armand,
Alcide Labelle,
Emile Dagenais,
Adrien Laflèche,
Albert Charbonneau,
Fortunio Lussier,
Emile Labelle,
Raoul Lortie,
Lucien Jérôme,
Irénée Jérôme,
Armand Archambault.

Comité de chant et de fanfare

Mlles Rita Ouimet,
Anna Ouimet.

MM. Lucien Lapointe,
Théophile Dubé,
Léo Labonville,
Antoine Lemay,
Albert Desjardins,
Arthur Vaillancourt.



PROGRAMME DES FÊTES



Samedi, le 31 août.

Dans l'avant-midi, grand'messe au cimetière de la paroisse de Sainte-Rose, chantée par le R. P. Albert Vanier, de la communauté des Pères de Sainte-Croix. Sermon par le R. P. Francis Goyer, de la communauté des Pères du Saint-Sacrement.

Le soir, à la salle paroissiale, séance récréative et historique.

Dimanche, le 1er septembre.

Messe solennelle chantée par monsieur l'abbé Hormisdas Papineau, Monseigneur Gauthier, archevêque, assistant au trône, et sermon par monsieur l'abbé Philippe Chartrand, supérieur du séminaire de Sainte-Thérèse.

Dans l'après-midi, déposition de couronnes sur le site de la première église.

Dans la soirée, dîner aux invités d'honneur, discours patriotique, clôture, feu d'artifice.



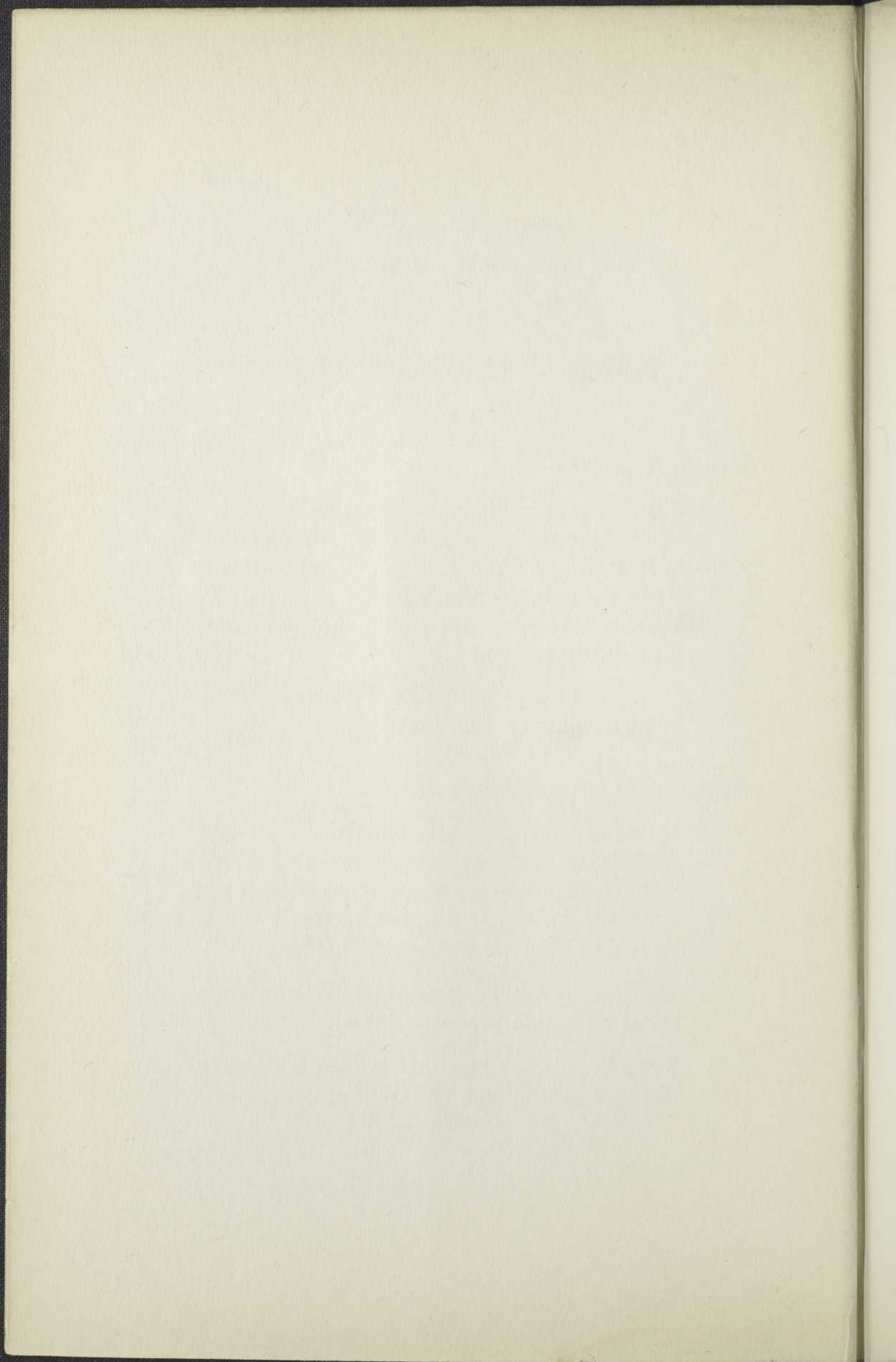


TABLE DES GRAVURES



Vues panoramiques de Sainte-Rose . . .	couverture
Le curé Demers	5
Groupe du clergé et des paroissiens de Ste-Rose	6
L'église actuelle	11
Desservants et curés de Sainte-Rose	12
Intérieur de l'église	12
Le curé Demers et ses vicaires	21
Les commissaires d'école	22
L'académie des Frères	22
Le couvent des Sœurs de Sainte-Croix	31
Les Sœurs de Sainte-Croix	31
Les élèves des Frères de Saint-Gabriel	32
Les élèves des Sœurs de Sainte-Croix	32
Station des filtres	41
Hôtel de ville	41
Pont Bélair	42
Station de pompes	42
Résidence de M. Camille Charbonneau	51
Résidence de M. Joseph Ouimet	51
Résidence de M. Albert Lacroix	52
Vieille maison des Perrons	52
Maison de la famille Ludger Desjardins	61
Maison de la famille Jean-Baptiste Filiatro	61
Vieilles maisons, il y a plus de 100 ans	62-71-72

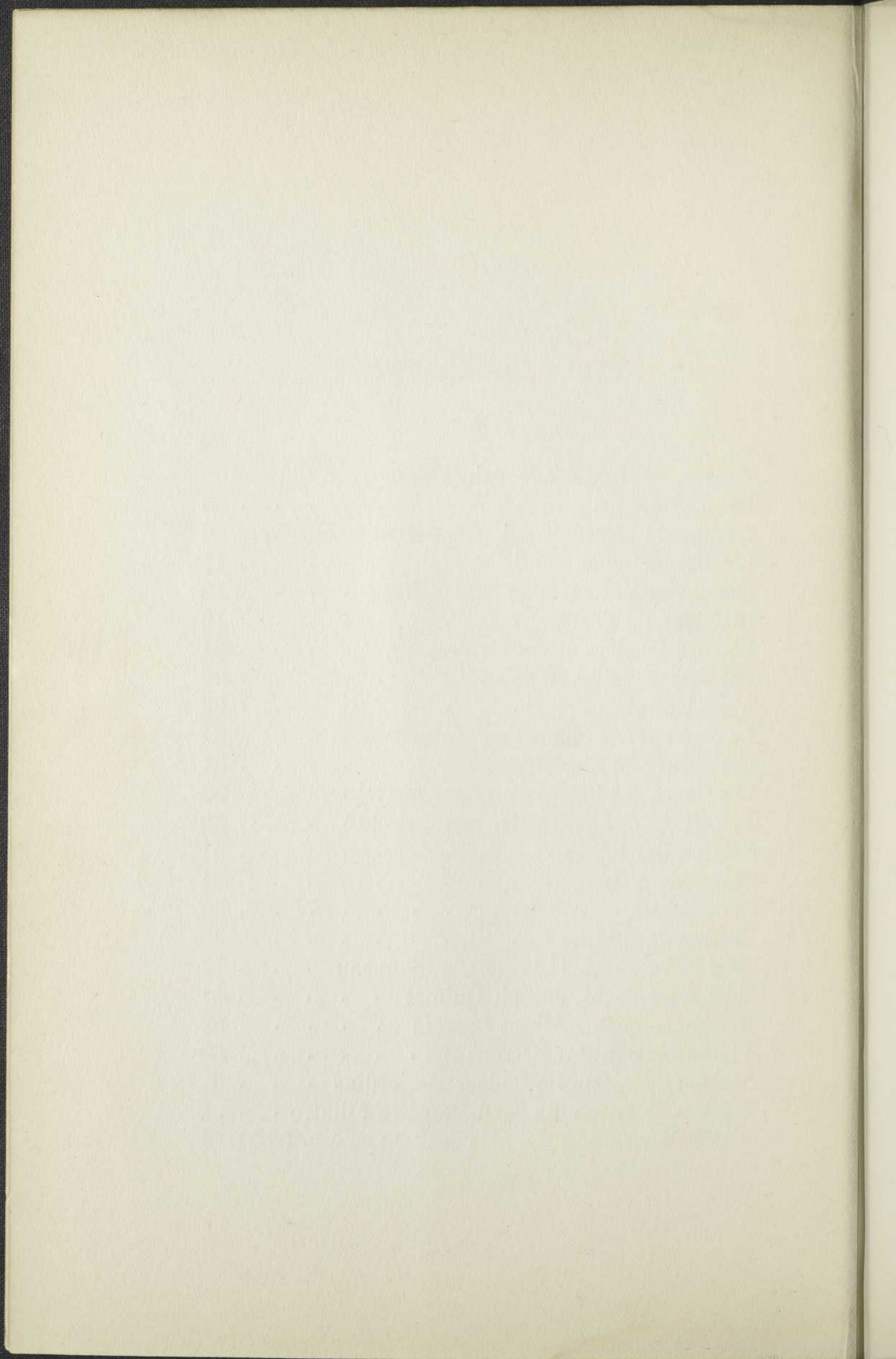
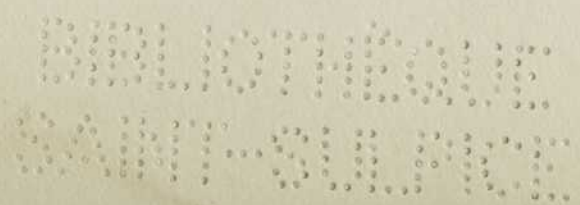


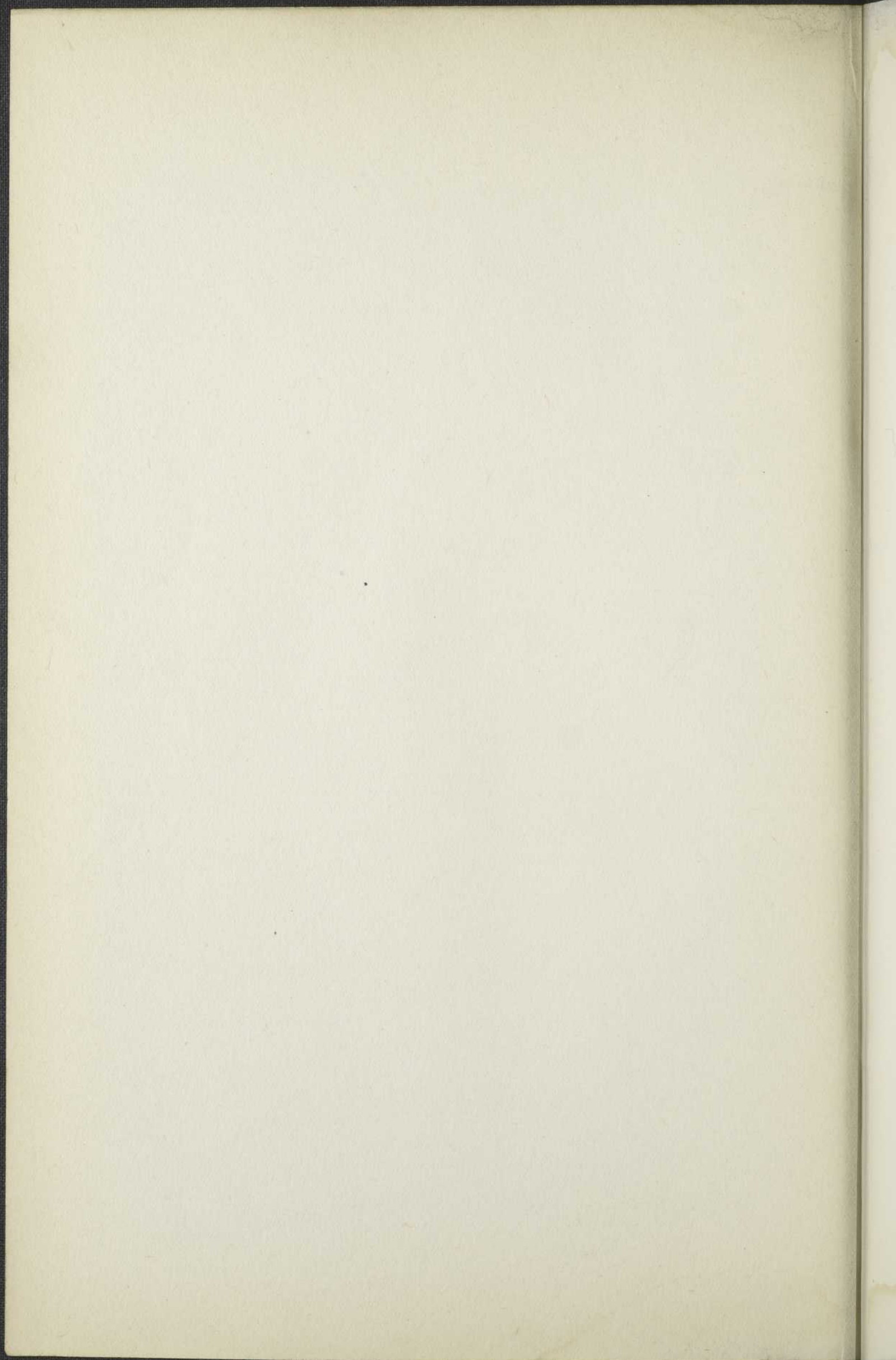
TABLE DU TEXTE HISTORIQUE

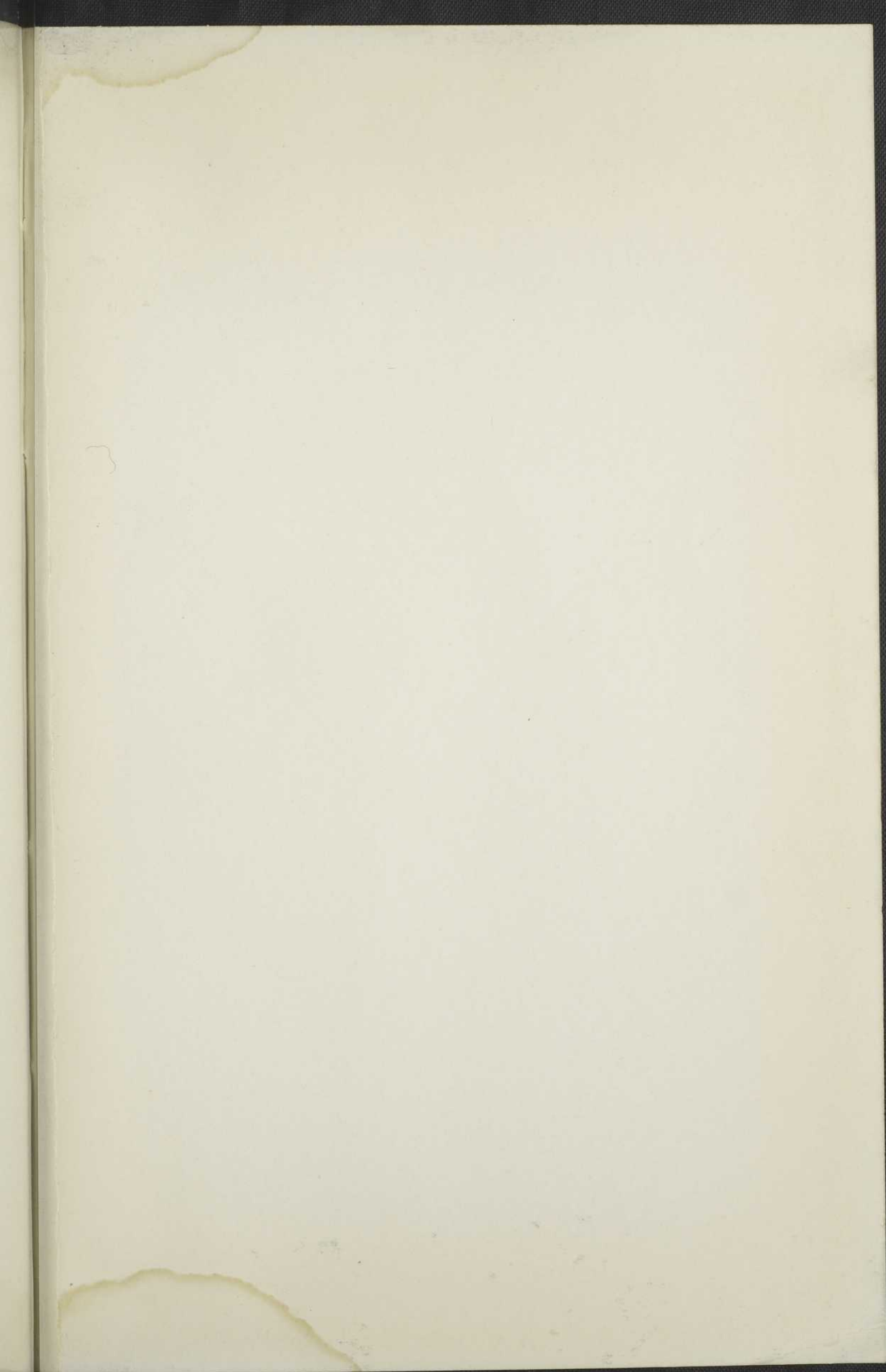
Lecture héraldique des armoiries de Sainte-Rose	2
Préface	9
Sainte-Rose d'aujourd'hui	15
Aux premières origines	17
Création de la paroisse	27
Premiers curés de Sainte-Rose	37
Vie de l'ancien temps	48
Dans la suite des âges	55
La paroisse au civil	57
L'église actuelle de Sainte-Rose	59
Un dernier mot	65
Appendice	
Les desservants et les curés	69
Les marguilliers	73
Les maires	79
Les notaires	83
Comités des fêtes	85
Le programme des fêtes	89



UNIVERSITY OF MICHIGAN
304 112-71000

Achévé d'imprimer et de
relier dans les ateliers
de la
LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITÉE
Montréal,
le 6 août 1940.



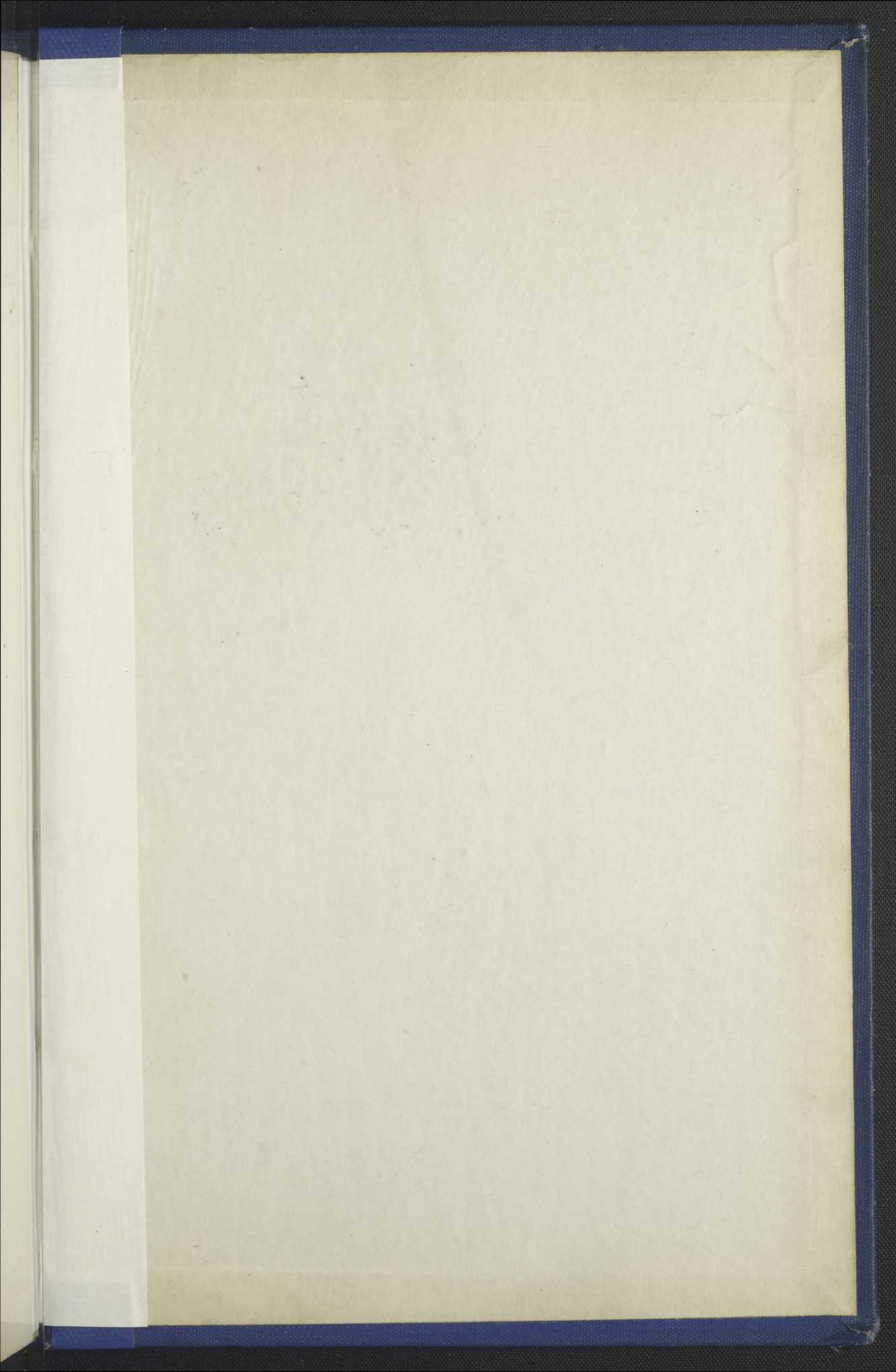




Imprimé au Canada. — Printed in Canada



3



BNQ



000 372 574